

La Calédonie AGRICOLE

➔ octobre /
novembre 2026
N°210

Le magazine
de la Chambre
d'agriculture
et de la pêche



COOPÉRATIVES, ENGAGEMENT ET SOLIDARITÉ

Dossier > P. 14

200 F

Christopher Gygès
Entretien autour de la
souveraineté alimentaire
> P. 10

Rendez-vous Tech&Bio
La délégation calédonienne
en Polynésie française
> P. 12

Certiphyto-NC 1
Nouveau : la formation
accessible en ligne
> P. 42



 www.cap-nc.nc

 Chambre d'agriculture
et de la pêche
de Nouvelle-Calédonie

OFFRE DÉFISCALISATION

DEVELON

DÉFISCALISATION À
40%

DX27Z-7K Prix : 2 910 000^{F HT*}

DX55R-7M Prix : 4 494 000^{F HT*}

DX80R Prix : 5 994 000^{F HT*}



Construisons notre pays, économisons l'énergie.

*Offres réservées aux professionnels éligibles à la défiscalisation dans le cadre de la loi Girardin, sous réserve d'acceptation du dossier chez nos partenaires défiscaliseurs.
DX55R-7M (Prix 7 800 000 F HT - Apport en défiscalisation : 2 996 000F HT déduit - Remise déduite : 310 000F). DX80R (Prix 10 900 000 F HT- Apport en défiscalisation : 3 996 000F HT déduit - Remise déduite : 910 000F). DX27Z-7K (Prix 4 900 000 F HT - Apport en défiscalisation : 1 940 000F HT déduit - Remise déduite : 50 000F).



**192 RUE
JACQUES IÉKAWÉ
NOUMÉA**



SOLIDAIRES ET ENGAGÉS

Le modèle coopératif ne correspond sans doute pas à tous nos ressortissants et n'est pas nécessairement adapté à toutes les filières. Ce type de groupement a toutefois de véritables vertus que Franck Soury-Lavergne, membre fondateur de la COOP1, résume ainsi : « *En se structurant en coopérative, les agriculteurs et les pêcheurs ne sont plus des*

concurrents mais des collègues : ils peuvent organiser, conjointement, leur calendrier de production et leur commercialisation, s'octroyant ainsi plus de sécurité et de visibilité ». Ne plus être concurrents mais collègues, voilà qui résume parfaitement l'état d'esprit d'un modèle dont le développement sur notre territoire est un prérequis si nous souhaitons atteindre l'objectif de sécurité alimentaire auquel nous aspirons.

Dans l'entretien que Christopher Gygès nous a accordé, en sa qualité de membre du gouvernement en charge de la souveraineté alimentaire, il ne dit pas autre chose à ce sujet en soulignant, par ailleurs, qu'il faut veiller « *à ne pas reproduire des erreurs commises sur d'autres territoires* », et ce tout en mettant « *en œuvre des mesures fiscales facilitant le développement des coopératives actuelles, comme la création de nouvelles* ». Un texte doit être présenté au Congrès d'ici la fin de l'année en ce sens.

Nous suivrons naturellement ce dossier de près, de même que nous continuons à nous montrer attentifs aux conséquences d'El Niño, dont les effets se font déjà ressentir, comme en attestent les récents incendies dans le Nord. Je ne peux qu'inviter nos ressortissants concernés à anticiper au mieux cette situation. À ce titre, la CAP-NC produit des fiches techniques accessibles sur notre site web et dans les pages de votre magazine, comme l'illustre ce mois-ci une fiche relative à la prévention contre les incendies. Sur ces sujets d'adaptation au changement climatique, il est question, comme pour les systèmes coopératifs, de faire preuve de solidarité et d'engagement.

Un mot, enfin, pour remercier les comités de foire qui œuvrent chaque année pour mettre en lumière notre secteur et les hommes et les femmes qui en sont le ferment. Sans eux, ces événements n'auraient pas lieu, tout simplement.

Jean-Christophe Niaoutou,
Président de la Chambre d'agriculture et de la pêche

LES SIGNES EN FIL ROUGE



➔ Mangeons local !

Lorsque cette image est associée à un article ou une brève au sein du magazine, cela signifie que le sujet est en lien avec l'ambition de la mandature visant à promouvoir la consommation de produits locaux, et donc leur production, leur transformation ou leur écoulement.

FOCUS

➔ FOCUS

Si le temps vous manque pour lire l'intégralité des articles de votre magazine, nous vous invitons à lire uniquement les contenus des « Focus ». En quelques minutes, vous pourrez ainsi parcourir et assimiler l'essentiel des informations de cette édition.

Sommaire

04 LES BRÈVES

06 L'ACTU

- L'actu des élus
- Retour en images sur les foires
- Entretien avec Christopher Gygès membre du gouvernement chargé de la souveraineté alimentaire
- La délégation calédonienne à Tech&Bio, en Polynésie française

14 DOSSIER

- Coopératives : engagement et solidarité

20 ANIMAL

- En bref
- Fiche technique : la reproduction bovine extensive
- Lutte contre la tique : récupérer les bidons d'acaricides

26 VÉGÉTAL

- En bref
- Portrait : Benoît Moglia, maraîchage
- Fiche technique : cultiver une tomate de qualité
- Projet Parsanova : réduire l'usage des PPUA dans la culture de la squash
- Portrait : René Wacapo, agroforesterie

32 PÊCHE

- En bref
- Fiche technique Machinisme : le moteur hors-bord 2 temps

34 ALIMENTATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- En bref
- Fiche technique : protection contre les feux
- PRIM'Air : agir en faveur de la qualité de l'air
- PERENNE 2 : l'expérimentation se poursuit

40 GESTION DE L'ENTREPRISE

- Fiche pratique : soldes intermédiaires de gestion (SIG)
- Tableau des indicateurs

42 FORMATION

- Nouveau : la formation Certiphyto-NC 1 accessible en ligne
- Les prochaines formations agricoles

45 BIENVENUE À LA FERME PETITES ANNONCES

Envoyez vos infos à redac@cap-nc.nc

Ocef et Agence rurale, nouvelles présidences

Depuis le 18 septembre, **Levay Roy** est le nouveau président de l'Agence rurale, chargée de soutenir et développer l'agriculture, la pêche et la foresterie. Il prend également la présidence de l'Ocef, Office de commercialisation et d'entreposage frigorifique, dont la mission est la régulation des marchés de la viande et de la pomme de terre en Nouvelle-Calédonie. **Edwin Billiet** devient le vice-président des deux établissements.



CAP sur l'installation

Parce qu'un projet d'installation en agriculture, en aquaculture ou dans la pêche ne s'improvise pas, la chambre vient de lancer CAP sur l'installation, un parcours d'accompagnement conçu par des professionnels pour les professionnels. Des rendez-vous collectifs, animés par des conseillers de la CAP-NC, permettent aux porteurs de projet d'acquérir les fondamentaux et les bases de leur future activité. Ces échanges en direct sont aussi l'occasion d'aborder les étapes clés de l'installation et les problématiques qu'ils peuvent rencontrer.



Vos rendez-vous :

- Chaque premier mercredi du mois, à Nouméa et Bourail
- En milieu de mois, à La Foa et Pouembout

➔ POUR + D'INFOS : **Pôle Appui aux ressortissants de la CAP-NC**
Tél. : 24 31 60 - poleressortissant@cap-nc.nc

Se former en province Nord

La formation Entretien et utilisation des petits matériels motorisés, proposée aux porteurs de projet en province Nord par la plateforme machinisme agricole de la CAP-NC, est reconduite du 17 au 19 novembre, cette fois à Pouébo. Deux sessions ont déjà eu lieu, à Houaïlou en juin et à Kaala-Gomen en juillet. Au programme : entretenir au quotidien son petit matériel, diagnostiquer les pannes et y remédier, et utiliser les EPI (équipements de protection individuelle) en toute sécurité.

Renseignements et inscription : service formation de la CAP-NC
Tél. : 24 63 74 - formation@cap-nc.nc - cap-nc.nc



Bienvenue à la ferme Marché paysan



Le 3 octobre, le marché municipal de La Foa accueillera la nouvelle édition du Marché paysan, organisé par le réseau Bienvenue à la ferme. Retrouvez les stands de fruits et légumes frais et de saison, de produits transformés et de produits de la mer. Les animations au programme : concours de claquage de fouet, d'épluchage de pommes de terre et taureau mécanique, mini ferme, tonte de mouton... Venez nombreux !



Formation continue ou prestation de service ?

Employeurs, ne confondez pas ces deux notions : seule la première ouvre droit aux financements du FIAF. La formation professionnelle continue vise l'acquisition ou le développement de compétences par vos salariés : elle repose sur des objectifs pédagogiques précis, un programme structuré, une progression évaluable et une durée définie. La prestation de service consiste en la réalisation d'une tâche ou d'une mission par un tiers (conseil, audit, accompagnement technique ponctuel), sans logique d'apprentissage structuré pour votre personnel, mais comportant un objectif de production. Cette distinction conditionne l'accès au financement : le FIAF finance uniquement la formation continue des salariés du privé, selon les règles du livre V du code du travail.

Contactez nos équipes au 47 68 68
avant d'engager votre démarche
www.fiaf.nc



Filière apiculture

Concours des miels

Prévu en fin d'année, le concours des miels de Nouvelle-Calédonie sera modifié, avec un format renouvelé. **Les dates et les conditions pour y participer seront annoncées prochainement sur la page Facebook Apiculture Nouvelle-Calédonie.** Restez connecté !



Projet Parasol : appel à manifestation d'intérêt

Dans le cadre du projet Parasol porté par la CAP-NC, Valorga et REPAIR et financé par BESTLIFE2030, un réseau de cinq fermes de démonstration sera mis en place.

L'AMI vise à sélectionner :

- 3 fermes en systèmes maraîchers, cultures fruitières ou tubercules tropicaux
- 2 fermes en grandes cultures ou élevage, issues du projet PRIM'Air

Pour rappel, le projet a pour objectif d'améliorer la fertilité et la structure des sols, de renforcer la biodiversité, de tester et diffuser des pratiques agricoles innovantes et d'accompagner les agriculteurs dans l'adaptation au changement climatique. Les exploitations sélectionnées constitueront des sites pilotes et des supports d'essais, de suivi technique et de diffusion des connaissances auprès du secteur agricole.

Pour candidater, remplissez le formulaire d'inscription téléchargeable sur <https://bit.ly/4yHBLKC> et envoyez-le par mail avant le 5 octobre 2026 à 17 h à lhenry@cap-nc.nc



Cofinancé par
l'Union européenne



Promouvoir l'alimentation durable et locale



Depuis 2017, plusieurs écoles labellisées Écoles en santé mettent en avant le bien-être et la bonne santé auprès des élèves. C'est dans le cadre de ce dispositif porté par la province Sud que François Haas, animateur des signes de qualité à la CAP-NC, s'est porté volontaire pour sensibiliser le jeune public à l'alimentation durable. Ainsi, en septembre, il a animé des ateliers dans plusieurs écoles primaires (Dumbéa, Bourail, Thio...) pour expliquer aux écoliers les missions des agriculteurs, les informer sur les labels qualité ainsi que sur l'importance de favoriser les produits locaux et de saison. Une belle opération pour mettre en avant l'ambition de la chambre « Mangeons local ! » qui se poursuivra ces prochains mois.

**Accompagnement personnalisé
du financement de votre projet**

Contactez-nous !

**FOIRE
DE BOURAIL**
— DEPUIS 1977 —

Toutes les solutions pour l'adduction, l'évacuation, l'assainissement, le pompage, la filtration, la nutrigation et l'irrigation agricole

ESO
Etablissements de Saint-Quentin

TEL. : 28.48.23 | esq@esq.nc
NOUMEA

**Disponibles
dans nos 2 magasins**

PLOSTINORD

TEL. : 42.60.00 | vente@plostinord.nc
POUEMBOUT

Aides à l'implantation de sorgho et Rhodes

Face aux prévisions liées au phénomène El Niño, l'Agence rurale lance un dispositif d'aide à l'implantation de cultures fourragères. Destiné aux agriculteurs, il concerne le sorgho et le Rhodes grass et vise à renforcer les ressources fourragères disponibles pour les élevages. Pour le **sorgho**, l'aide s'élève à **80 000 F/ha**, et pour le **Rhodes** à **60 000 F/ha**. L'aide est versée en deux étapes : 50 % à l'implantation, puis 50 % sur constat de coupe. Pour être éligible, l'agriculteur doit être inscrit et à jour de ses cotisations auprès de la CAP-NC, disposer d'un potentiel d'irrigation adapté et respecter les conditions relatives à l'achat des semences et au semis.



Le dossier de demande est disponible sur agence-rurale.nc/aide-implantation-de-sorgho-et-de-rhodes
POUR + D'INFOS : tél. 26 09 60 - contact@agencerurale.nc



Cantines à l'unisson

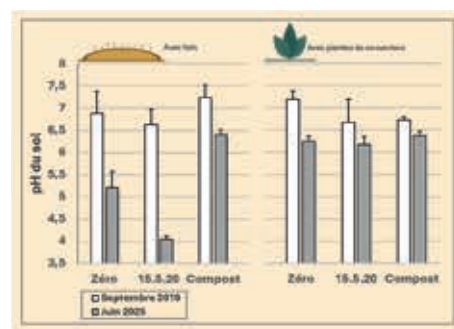
Du 21 au 23 septembre a eu lieu la 14^e édition de Cantines à l'unisson, organisée par Pacific Food Lab, pour mettre des couleurs et des saveurs locales dans les assiettes des enfants, partout sur la Grande Terre. La Chambre d'agriculture et de la pêche est partenaire de la démarche et contribue notamment à compiler l'offre des producteurs de fruits et légumes situés dans le bassin des établissements scolaires engagés.



Fertilisation et couverture du sol en agrumiculture



À la station de recherche agronomique de Pocquereux, la parcelle monovariétale Jaunet, étudiée depuis 2019 par l'IAC (Institut agronomique néo-calédonien), continue de livrer ses secrets. Après six ans d'expérimentation, les sols des billons paillés présentent une baisse moyenne de 1,7 unité pH, soit une acidification plus marquée que ceux recouverts de plantes de couverture, dont le pH moyen a baissé de 0,59. Cette acidification du sol sous paillage est liée à une dynamique plus élevée de minéralisation de la matière organique et de nitrification. Mais surtout, l'effet de la couverture du billon dépend de la fertilisation. L'acidification dépasse 2,5 unités de pH sous fertilisation minérale associée au paillage, suggérant un renforcement des effets acidifiants de ces deux pratiques. À l'inverse, le compost atténue fortement cette acidification. Cet effet s'explique par l'apport de matière organique et de cations échangeables contribuant au pouvoir tampon du sol. Ces résultats montrent ainsi que les pratiques de gestion des sols ne peuvent être raisonnées indépendamment les unes des autres. Leur combinaison peut modifier la trajectoire d'évolution du sol, particulièrement dans les sols tropicaux acides et désaturés.



Formation en alternance

Créer une infrastructure agricole

Dans le cadre de leur formation, les alternants Métiers de l'agriculture en 2^e année doivent réaliser une évaluation, intitulée Réalisation de travaux simples d'aménagement ou de réparation d'infrastructures agricoles. Cette année, leur formatrice Bénédicte Trilles-Coustenable a choisi de les accompagner dans la création d'une infrastructure agricole destinée à mettre à l'abri les jeunes plantations des alternants. Ce projet, mené sur une semaine complète, leur permet de participer à l'ensemble des étapes de la construction, de la préparation à la réalisation. La semaine se clôture par une évaluation sous forme d'entretiens explicites.

circuitpro.nc, plateforme d'échanges entre professionnels

Donnez une seconde vie à vos ressources ! La plateforme numérique permet aux professionnels de Nouvelle-Calédonie, quel que soit leur secteur d'activité, de se connecter pour échanger matériel, compétences et solutions locales. Le site s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire et peut représenter une solution économique et durable intéressante pour les agriculteurs et les pêcheurs.

RENDEZ-VOUS SUR circuitpro.nc

PARTS UN FOURNISSEUR DE PIÈCES DETACHÉES

ENGINS MINIERs • ENGINS DE TRAVAUX PUBLICS • MATÉRIEL AGRICOLE • INDUSTRIE
DISTRIBUTEUR ET REVENDEUR AUTORISÉ

MINI-PELLE



DIG-DOG

DE27 • 2.7T

MOTEUR KUBOTA • 3 GODETS

**DISPONIBLE
DÈS MAINTENANT !**



**LA PUISSANCE
AU BON FORMAT**

📍 8 rue Banuelos - Dock A05 - Ducos - ☎ 719 111 - 754 000 - ✉ contact@parts.nc - 🌐 www.parts.nc

*Offre réservée aux professionnels éligibles au dispositif d'aide fiscale métropolitaine LODEOM, sous réserve d'acceptation du dossier par le cabinet de défiscalisation. Offre valable du 1^{er} au 31 Août 2026 dans la limite des stocks disponibles. Photo non-contractuelle.

L'activité du président



DU 6 AU 8 AOÛT 2026

Rendez-vous Tech&Bio en Polynésie française

Plusieurs élus, dont Jean-Christophe Niaoutou, les équipes et les partenaires de la chambre, se sont rendus à Mooréa pour participer à Tech&Bio, organisé dans le cadre de la FED-CAPP (voir article p. 12).

1^{er} AOÛT 2026

Assemblée générale du SEBNC

Le président, accompagné du vice-président Rudy Devillers et de plusieurs élus, est intervenu pour réaffirmer l'engagement et le soutien de la CAP-NC aux éleveurs du territoire, réunis sous l'égide du syndicat des éleveurs bovins.

DU 14 AU 16 AOÛT 2026

Foire de Bourail

Une belle occasion pour Jean-Christophe Niaoutou de rencontrer et d'échanger avec les agriculteurs, les pêcheurs et les représentants des différentes institutions, et de mettre en avant les savoir-faire et la richesse des produits locaux.

20 AOÛT 2026

Rendez-vous du Congrès

Invité par la présidente Virginie Ruffenach, Jean-Christophe Niaoutou a abordé, lors de son intervention, les spécificités du monde agricole tant en termes culturels que dans la relation étroite qu'entretient le secteur avec la nature.

27 AOÛT 2026

Sécuriser le travail des professionnels

La gendarmerie de Nouvelle-Calédonie a été reçue à Nessadiou par le président et les équipes de la chambre pour discuter avec les agriculteurs et les pêcheurs de leurs problématiques, notamment la prévention et la sécurité en milieu agricole.

17 SEPTEMBRE 2026

Valoriser les produits locaux

Jean-Christophe Niaoutou, présent aux côtés de Chloé Lafleur-Moglià, a participé à l'inauguration officielle de l'usine de fabrication de chips calédoniennes, Olé Chips, portée par la société Terra Nova et située à Dumbéa.

RENDEZ-VOUS ET ACTIONS SUR LE TERRAIN DES ÉLUS

4 AOÛT 2026

Upa bovine

Le vice-président Rudy Devillers a participé au conseil d'administration de l'association qui s'est tenu à Port-Laguerre.

25 AOÛT 2026

Races bovines

Rudy Devillers et Kévin Marlier, élus, étaient présents à la journée technique consacrée à la filière bovine, organisée à Ouégoa par la province Nord.

26 AOÛT 2026

Changement climatique

Des ateliers participatifs, auquel Rudy Roy a contribué, étaient proposés par

la ville de Bourail dans le cadre de la stratégie calédonienne du changement climatique.

26 AOÛT 2026

Filière équine

Rudy Devillers s'est rendu à Boulouparis pour prendre part au conseil d'administration du Conseil du cheval.

5 SEPTEMBRE 2026

Fish Market

Benoît Beliaeff, élu et capitaine du "navire" Fish Market depuis sa 1^{ère} édition le 14 février dernier, était une nouvelle fois présent au marché de Port-Moselle.

9 SEPTEMBRE 2026

Filière fruits et légumes

Jean-Philippe Bougault, élu et président de la commission végétale, représentait la CAP-NC au comité de suivi et de régulation du marché des fruits et légumes en Nouvelle-Calédonie.

11 SEPTEMBRE 2026

Matières organiques locales

Franck Soury-Lavergne, élu, a participé au conseil d'administration du cluster Valorga qui œuvre pour valoriser des matières organiques locales.

DU 11 AU 13 SEPTEMBRE 2026

Foire des Îles Loyauté

Jean-Jacques Wejin et Raynald Washetine, élus, étaient présents aux côtés de la CAP-NC à Maré pour promouvoir les productions locales.



12 SEPTEMBRE 2026

Foire agricole de Pouembout

Grégory Weiss, élu, a pris part à la traditionnelle fête agricole de Pouembout en province Nord.



Les foires agricoles en images...

Cette année, la CAP-NC a une nouvelle fois participé activement aux foires agricoles pour aller à la rencontre à la fois des acteurs du secteur et du grand public afin de mettre en avant son ambition « *Mangeons local !* ». Au programme : conférences, table ronde, animations, échanges et dégustations afin de célébrer au mieux toutes les filières de l'agriculture et de la pêche locales !



FOIRE DE BOURAIL

Du 14 au 16 août, la mythique Foire de Bourail a animé pour la 48^e fois le territoire ! Après son grand retour l'an passé, l'événement a retrouvé son public sous un soleil qui était aussi au rendez-vous. Pendant trois jours, les visiteurs ont pu (re)découvrir le pavillon de l'agriculture et de la pêche, rythmé par les conférences et animations proposées par la CAP-NC et ses partenaires. Les exposants agricoles, pêcheurs et les membres du réseau Bienvenue à la ferme ont également contribué à faire rayonner le « *Mangeons local !* » au cœur de la Foire. Grande nouveauté de cette édition : le ring « *Mangeons local !* » ! Un ring pas comme les autres, où l'odeur du barbecue trônait sur le site de Téné. Entre démonstrations de dépeçage de cerf, dégustations et concours de barbecue, les produits locaux ont été mis à l'honneur sous toutes leurs formes. Une belle occasion de découvrir, partager et surtout goûter aux saveurs de la Nouvelle-Calédonie !

FOIRE DES ÎLES LOYAUTÉ

Du 11 au 13 septembre, Maré était en fête à l'occasion de la Foire des Îles, organisée sur le site de Taduremu à Nengone. Pendant trois jours, l'événement a mis en avant la culture, les traditions et les produits locaux, au rythme des spectacles, animations et rencontres. La Chambre d'agriculture et de la pêche était présente aux côtés de ses ressortissants et des artisans locaux pour sensibiliser le public à l'importance du « *Mangeons local !* », proposer des démonstrations de matériel agricole et des ateliers autour du machinisme et faire découvrir les services de la chambre.



FOIRE DE KOUMAC ET DU NORD

Ce rendez-vous incontournable, organisé du 25 au 27 septembre, a mis à l'honneur la culture et le savoir-faire calédoniens. Le Pavillon de l'agriculture et de la pêche a accueilli professionnels et grand public pour des conférences et animations toujours consacrées aux différentes filières. Une belle dernière étape pour clôturer la saison des foires et faire vivre, une fois encore, le « *Mangeons local !* » sur tout le territoire !



Merci à tous nos partenaires présents à nos côtés lors des foires ! Ils contribuent et participent activement à la promotion et la valorisation de nos produits auprès des professionnels comme des visiteurs.



L'interview a été réalisée le 10 septembre au siège du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, dans les bureaux de son vice-président, Christopher Gygès, chargé entre autres de la souveraineté alimentaire, l'économie, le commerce extérieur et l'attractivité du territoire.



© Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

Le grand entretien : Christopher Gygès

La Calédonie agricole : parmi vos attributions figure le portefeuille de l'alimentation et de la souveraineté alimentaire ? Quel est son périmètre ?

Christopher Gygès : Ce portefeuille intègre aussi l'économie et le commerce extérieur. C'est important de le souligner, car le secteur primaire est un vecteur majeur dans les deux cas. Il s'agit d'un tout qui fait particulièrement sens.

Plusieurs études économiques attestent que le secteur primaire calédonien a un fort potentiel. Partagez-vous cela ?

Ces études valorisent effectivement ce secteur pour sa capacité à créer de l'emploi, de la valeur et à contribuer à l'aménagement de l'ensemble du territoire. Les emplois agricoles, par essence, sont peu délocalisables ; c'est un atout majeur. Nous devons donc veiller à les conserver, mais aussi à les faire croître.

L'agriculture est une des activités les plus impactées par le changement climatique. Comment comptez-vous accompagner les adaptations face à ces évolutions ?

J'ai eu l'occasion récemment de réunir les professionnels à ce sujet et nous devons nous revoir prochainement. Ils

doivent pouvoir compter sur les pouvoirs publics pour affronter ces risques climatiques, mais il est tout aussi important que les professionnels se responsabilisent et veillent à anticiper ces inéluctables évolutions. Cela sollicitera sans doute des investissements que nous saurons accompagner s'ils répondent aux défis que pose le changement climatique.

Vous avez récemment évoqué le fait que l'Ocef devait repenser son modèle et sa stratégie. Pouvez-vous préciser votre pensée ?

Je suis content que cet entretien me permette de m'exprimer auprès de tous les ressortissants de la CAP-NC, et plus particulièrement à ce sujet. Il faut que l'Ocef poursuive ses missions. Néanmoins, il faut aussi savoir écouter les professionnels. Qu'il s'agisse d'éleveurs, d'exportateurs, d'acteurs de la restauration collective, je n'ai pas trouvé une personne qui m'ait dit du bien de l'Ocef ces derniers mois. L'État va nous accompagner pour mener une mission permettant de faire le point sur la situation de cet organisme, plus particulièrement s'agissant de la commercialisation. On voit bien que les prévisions, notamment dans le cadre de la filière porcine, ont conduit à mettre cette filière en danger. Il y a un moment, quand

on est en situation de monopole, où il faut rendre des comptes. Nous y sommes.

La situation est-elle la même concernant l'Agence rurale ?

Ce qui est important, c'est de veiller à ce que les organismes mènent des actions en cohérence avec leurs statuts. Les compétences doivent être exercées par ceux qui en ont la charge. Le gouvernement ne doit pas se mêler des sujets sur lesquels les provinces sont compétentes, et vice-versa. De même, il convient que l'Agence rurale s'en tienne aux missions qui lui ont été confiées. Le temps est sans doute venu, avec les professionnels, de repenser celles-ci. C'est bien plus important que le choix d'un nom, si tant est que celui-ci évolue.

Qui devrait d'ailleurs être le pilote de la mise en œuvre du Sotac, le Schéma opérationnel de transformation alimentaire calédonien ?

Le Sotac a été voté, comme beaucoup de schémas qui sont restés dans des placards. La transition alimentaire est une priorité, certes, mais si les plans d'action ne sont ni financés, ni partagés, cela rend très difficile leur mise en œuvre, d'autant plus quand des schémas stratégiques comme celui-ci sont votés en fin de mandature. Ce n'est jamais bon signe. Néanmoins, nous bénéficions de fonds de l'Union européenne. Il convient de les utiliser sur des filières respectant le tandem production-débouchés qui est une condition *sine qua non*.

S'agissant de condition sine qua non, vous avez récemment souligné la nécessité de consolider le système coopératif en Nouvelle-Calédonie pour atteindre l'objectif de souveraineté alimentaire. Quelles mesures envisagez-vous ?

C'est effectivement un élément très structurant. En premier lieu, il faut faire évoluer les textes en Nouvelle-Calédonie, tout en veillant à ne pas reproduire des erreurs commises sur d'autres territoires. Et il convient surtout de mettre en œuvre des mesures fiscales facilitant le développement des coopératives actuelles, comme la création de nouvelles. Nous présenterons un texte à ce sujet d'ici la fin de l'année 2026.

Quelles sont les priorités entre sécurisation du foncier agricole et renouvellement générationnel des agriculteurs ?

Concernant le foncier, une première action concrète va être initiée très prochainement sous la forme d'un appel à manifestation d'intérêt visant à mettre à disposition de porteurs de projet agricole du foncier appartenant à la Nouvelle-Calédonie. Je souhaite également participer activement à la transformation de l'Adraf¹ en une forme de Safer² afin de sécuriser le foncier agricole. Je vais également présenter très bientôt un texte visant à supprimer les droits de succession et à faciliter les donations afin de favoriser la transmission. Toutefois, la question du foncier doit s'inscrire plus largement dans une capacité à répondre au double défi de la production et de l'écoulement. Les établissements bancaires sont prêts à accompagner des projets s'ils bénéficient d'un business plan solide et pérenne.



Nous allons faire preuve de volontarisme au sujet, notamment, de l'alimentation dans les établissements scolaires.

Je m'engage à présenter un texte dans les six prochains mois visant à fixer un taux de production locale dans la restauration collective.



La CAP-NC porte avec des partenaires l'ambition « Mangeons local ! », laquelle passe notamment par les cantines scolaires. Quelles initiatives peut-on espérer à ce sujet ?

Nous allons faire preuve de volontarisme à ce sujet. Je m'engage à présenter un texte dans les six prochains mois visant à fixer un taux de production locale dans la restauration collective. Cependant, il ne faut pas faire les choses à l'envers. On ne va pas imposer un taux aux collectivités si, en amont, la chaîne de la production à la transformation n'est pas en capacité de répondre à cet objectif. Mais oui, l'enjeu est de taille. En augmentant la production locale, on fera baisser les coûts tout en contribuant, à moyen terme, à baisser de manière corollaire le coût de la santé. Mais je le redis, cela passe par un effort collectif d'organisation. Je suis quand même chagriné quand j'entends que des acteurs de la restauration collective ne peuvent pas travailler avec l'Ocef parce qu'ils n'ont pas de réponse. À voir enfin s'il est possible que les fonds des prestations familiales contribuent à financer en partie l'effort de valorisation du prix du repas. Je compte en discuter avec le président du gouvernement, également en charge de ce secteur.

L'an prochain, vous avez l'ambition d'organiser en mars un sommet de l'attractivité, nommé Choose New Calédonia. Quelle place y tiendra le secteur primaire ?

Une place très importante. Il s'agit de mettre en avant les filières d'avenir de notre territoire. Le secteur agricole y figure en bonne place dès lors qu'on veut faire valoir l'excellence calédonienne.

Cette initiative vient-elle s'inscrire dans un contexte régional plus large, en lien par exemple avec la Fédération des Chambres d'agriculture et de la pêche du Pacifique, la FED-CAPP ?

Plus que de parler d'initiative, il s'agit d'évoquer une forme de continuité. Nous avons déjà franchi de belles étapes pour mettre en place une forme de marché commun dans notre région Pacifique, un projet auquel je suis profondément attaché. Je me rendrai d'ailleurs mi-décembre en Polynésie française pour consolider le travail entrepris l'an passé.

¹ Agence de développement rural et d'aménagement foncier

² Société d'aménagement foncier et d'établissement rural

RENDEZ-VOUS TECH&BIO : QUAND LES ÎLES PARTAGENT LEURS SOLUTIONS



Du 6 au 8 août, le lycée agricole d'Opunohu, à Moorea, a accueilli le rendez-vous Tech&Bio organisé par la Fédération des Chambres d'agriculture et de la pêche du Pacifique. Pour la CAP-NC, largement représentée, l'enjeu dépassait la découverte de nouvelles pratiques : comparer les expériences, partager des solutions adaptées aux réalités insulaires et repartir avec des idées concrètes à transposer en Nouvelle-Calédonie. Avec, notamment, un sujet cher à la chambre : mettre davantage de produits locaux dans les assiettes.



Léon Wauté, technicien de la plateforme machinisme agricole de la CAP-NC, a présenté le travail de la PMA pour accompagner au mieux les agriculteurs dans l'entretien et l'usage de leurs machines.

Un salon professionnel, sur le terrain et les mains dans la terre : c'est tout l'esprit des rendez-vous Tech&Bio. Déclinaison outre-mer du salon organisé dans la Drôme, le rendez-vous avait été accueilli en Nouvelle-Calédonie en 2022. Cette année, direction Moorea et le site certifié Bio Pasifika du lycée agricole d'Opunohu. « La vocation n'est pas de parler uniquement d'agriculture biologique, mais de présenter des techniques alternatives et innovantes qui peuvent aussi intéresser les agriculteurs conventionnels », rappelle Pauline Meurlay, responsable du pôle Alimentation et Développement durable de la CAP-NC. Démonstrations, ateliers dans les parcelles, conférences et visites d'exploitations ont rythmé plusieurs jours d'échange. Des représentants de la chambre aux expertises diverses ont fait le déplacement, accompagnés de partenaires calédoniens comme Bio Caledonia, REPAIR, Valorga, la Technopole, AuraPacifica ou encore Agrilogic Système.

DES PRODUITS LOCAUX DANS LES ASSIETTES

L'un des sujets qui a particulièrement mobilisé la délégation calédonienne est, sans surprise, la question de davantage de produits locaux dans les assiettes. Chloé Lafleur-Moglia, élue à la CAP-NC, en a profité pour observer l'organisation de la transformation agroalimentaire polynésienne et les solutions mises en place pour augmenter la part des produits locaux dans les cantines scolaires. En Polynésie, cette politique repose à la fois sur un cadre réglementaire, une volonté politique forte et des programmes permettant d'accompagner les différents maillons : producteurs, transformateurs et cuisines collectives. La délégation a ainsi rencontré des communes, des agriculteurs, des chefs de cuisine, mais aussi des agrotransformateurs capables de laver, éplucher, découper, conditionner sous vide ou surgeler les productions locales avant leur livraison. À Teva i Uta, la commune avait

même pris les devants avant l'évolution de la réglementation en retirant certains fruits importés, comme les pommes et les poires, des repas scolaires afin de privilégier les productions disponibles localement. « Ce que l'on retient surtout,

Bio Pasifika, un réseau à l'échelle du Pacifique

Bio Caledonia et Bio Fetia ont partagé un stand et tenu ensemble plusieurs conférences. Les deux structures animent un système participatif de garantie et délivrent le label Bio Pasifika. Elles appartiennent au réseau régional réuni autour de la POETCom, qui administre la norme océanienne d'agriculture biologique. Son assemblée générale organisée dans la continuité du salon a permis de renforcer les échanges entre acteurs du bio du Pacifique.

c'est qu'il faut un portage politique fort », insiste Chloé Lafleur-Moglia. Un cadre imposant une part minimale de produits locaux pourrait, selon elle, concerner non seulement les écoles, mais plus largement les marchés de la restauration financés par la puissance publique : établissements de santé, administrations ou encore centres pénitentiaires. Raynald Washetine, élu à la CAP-NC et agriculteur à Maré, cite ainsi l'exemple du projet Tavivat, qui place la restauration scolaire au cœur de la transition alimentaire en Polynésie française, en équipant les producteurs, les transformateurs et les établissements.

PRODUIRE, MAIS AUSSI TRANSFORMER

La question est d'autant plus pertinente que les situations polynésienne et calédonienne diffèrent sur un point majeur. « En Nouvelle-Calédonie, nous produisons beaucoup de fruits, de légumes, de tubercules, de viande ou encore de produits de la mer, mais nous transformons encore peu cette production. Et, dans le même temps, nous importons beaucoup de produits transformés », observe Chloé Lafleur-Moglia. Le développement de l'agrotransformation apparaît donc comme l'un des chaînons essentiels pour approvisionner régulièrement la restauration collective. En Polynésie française, des laboratoires aménagés par les pouvoirs publics peuvent être mis à disposition de jeunes transformateurs. La délégation a notamment rencontré un entrepreneur ayant pu lancer son activité grâce à ce type d'équipement. Si les élus précisent ne « pas aimer copier-coller ce qui se fait ailleurs », ils concèdent cependant que « certains modèles sont facilement applicables ici ». La Nouvelle-Calédonie dispose déjà d'un Schéma opérationnel

La vocation du rendez-vous Tech&Bio n'est pas de parler uniquement d'agriculture biologique, mais de présenter des techniques alternatives et innovantes qui peuvent aussi intéresser les agriculteurs conventionnels.



Au programme de la délégation calédonienne : visite d'exploitations et de laboratoires d'agrotransformation.

de transition alimentaire. Pour Pauline Meurlay, ce voyage conforte l'idée qu'un cadre favorisant les produits locaux dans la restauration collective pourrait constituer une première traduction très concrète de cette stratégie. « Nous revenons gonflés à bloc pour être force de proposition. »

LES SAVOIR-FAIRE CALÉDONIENS S'EXPORTENT AUSSI

L'échange va bien sûr dans les deux sens. La CAP-NC a apporté son expertise sur les sols, l'élevage, la structuration des filières ou encore le machinisme. Léon Wauté, de la plateforme machinisme agricole, a ainsi animé des démonstrations très

appréciées. Entretien, diagnostic, réparation du petit matériel : une problématique particulièrement importante dans les territoires insulaires, où un mécanicien spécialisé n'est pas toujours disponible. « Quand Léon a commencé à intervenir sur les îles, beaucoup de machines finissaient au dépôt. Après plusieurs années de formation, on n'en voit quasiment plus, sauf lorsqu'elles ont été récupérées pour les pièces », souligne Raynald Washetine. C'est sans doute là toute la valeur de ce rendez-vous Tech&Bio : créer du lien dans une région où l'isolement constitue souvent une contrainte, mais où les ressemblances entre territoires permettent aussi de partager beaucoup de solutions.



LE SOL, PREMIER OUTIL DE PRODUCTION

La CAP-NC a partagé son expérience des campagnes annuelles d'analyses de sol lors de l'atelier Décoder son sol : de l'analyse au champ. Mieux connaître son sol permet d'adapter les apports et donc de mieux nourrir la plante. Les échanges avec Celesta-lab, laboratoire travaillant notamment en Polynésie française, ont permis de confronter les méthodes et de challenger les pratiques calédoniennes. L'association Valorga a également présenté son expertise sur les amendements et la matière organique.

Soutenir et encourager le développement de la production agricole et de la pêche est un des leviers principaux pour répondre aux enjeux de souveraineté alimentaire du territoire. La stratégie « *Mangeons local !* », portée par la CAP-NC, traduit son ambition et sa volonté de participer activement au renforcement de la sécurité alimentaire de la Nouvelle-Calédonie, en collaboration avec ses partenaires du secteur primaire. Parmi ses projets, l'accompagnement des acteurs des filières pour consolider leur organisation et développer leur activité en favorisant, selon le contexte, la création de coopératives.



Coopératives : engagement et solidarité

CONTEXTE ET ENJEUX AUTOUR DES COOPÉRATIVES AGRICOLES

Depuis plusieurs années, l'agriculture calédonienne subit des contraintes de plus en plus lourdes : économie en berne, baisse de la consommation, changement climatique, forte dépendance aux importations, crises locales et internationales... Pour accompagner ses ressortissants à faire face à ces nombreux défis, la CAP-NC promeut le développement des coopératives.



La coopérative est une société constituée par des agriculteurs, des forestiers ou des pêcheurs en vue d'assurer l'approvisionnement de leurs exploitations, d'améliorer les conditions de production ou de faciliter l'écoulement des produits. Elle ne poursuit pas de but lucratif, ayant pour mission exclusive de favoriser le développement des exploitations de ses adhérents. La coopérative a pour objet l'utilisation conjointe des moyens et des services propres à faciliter, développer et améliorer l'activité économique de ses membres. En adoptant des pratiques durables, en promouvant l'innovation et la montée en compétence et en partageant les risques et les opportunités, les coopératives ouvrent la voie à une agriculture plus résiliente et compétitive.

LES OBJECTIFS DE LA COOPÉRATIVE

Basées sur les principes de solidarité et d'engagement, les coopératives permettent aux associés de s'unir pour mutualiser les approvisionnements, les moyens de collecte, de logistique, d'équipements et de commercialisation des productions des associés, qui conservent la maîtrise de leur exploitation ou

de leur entreprise de pêche. Ainsi, selon le type de coopérative, ses objectifs sont les suivants :

- Assurer l'approvisionnement des exploitations ;
- Améliorer les conditions de production, de transformation et de commercialisation ;
- Fournir des services techniques, administratifs ou logistiques aux coopérateurs ;
- Renforcer le pouvoir économique des adhérents grâce à l'action collective.

La gestion collaborative est assurée par tous les coopérateurs, selon le principe d'égalité "une personne = une voix", indépendamment de la contribution financière ou du volume de production.

« La réussite d'une coopérative repose sur la responsabilité, la solidarité, la transparence et la gouvernance collective. Son modèle de fonctionnement nécessite donc un fort engagement et la participation active de tous les coopérateurs dans sa gestion et la prise des décisions stratégiques et opérationnelles », soulignent d'une même voix Jonathan Clauwaert, responsable du pôle Appui aux ressortissants de la CAP-NC, et Leslie Moiso, conseillère économique.



La Cuma (coopérative d'utilisation de matériel agricole) est une structure coopérative qui permet aux agriculteurs de mutualiser l'achat et l'usage de matériel agricole.



Encourager le développement des coopératives agricoles est essentiel pour améliorer la compétitivité des exploitations et favoriser la professionnalisation des filières. Elles permettent aussi de sécuriser les revenus et de mieux résister aux crises qui nous impactent tous. En se structurant en coopérative, les agriculteurs et les pêcheurs ne sont plus des concurrents mais des collègues : ils peuvent organiser, conjointement, leur calendrier de production et leur commercialisation, s'octroyant ainsi plus de sécurité et de visibilité. Le modèle coopératif s'inscrit parfaitement dans l'économie sociale et solidaire en mettant en avant l'humain, l'engagement et la solidarité au cœur de son fonctionnement.

FRANCK SOURY-LAVERGNE,
élu de la CAP-NC
et membre associé
de la coopérative COOP1



LES PRINCIPAUX TYPES DE COOPÉRATIVE

- **Coopératives d'approvisionnement** : achats groupés des fournitures, intrants, équipements, matériels à de meilleures conditions
- **Coopératives de production, d'écoulement et de vente** des produits agricoles ou de la pêche des membres pour mieux valoriser leur travail et la qualité de la production, favoriser la mise en marché et obtenir de meilleurs prix
- **Coopératives de services et Cuma (coopérative d'utilisation de matériel agricole)** : mise en commun du matériel, des compétences ou de la main-d'œuvre



Il est à noter qu'une même coopérative peut combiner plusieurs fonctions selon les besoins de ses adhérents. Par exemple, elle peut regrouper les trois types - production, approvisionnement et services - pour être complète et plus performante.

La coopérative, une compétence de la Nouvelle-Calédonie

En Nouvelle-Calédonie, les sociétés coopératives relèvent de la compétence locale depuis le 1^{er} janvier 2000. La Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales (Davar) assure l'accompagnement à la création, le suivi et le contrôle des sociétés coopératives agricoles et de leurs unions. Elle gère également la procédure d'agrément. Le cadre législatif et réglementaire (dispositions applicables du code rural et de la pêche maritime et du code du commerce) est actuellement basé sur le même modèle que celui de l'Hexagone. Aussi, la CAP-NC participe avec tous les partenaires à l'évolution des statuts de la coopérative et son adaptation au contexte local.

Pour en savoir plus sur le cadre juridique des coopératives, rendez-vous sur davar.gouv.nc, rubrique "Secteur rural"

Parmi les projets portés par une coopérative, fournir la restauration scolaire en produits locaux.



LA COOPÉRATIVE, OUTIL COLLECTIF ET COMPLÉMENTAIRE AUX EXPLOITATIONS

La coopérative est une entreprise de personnes, et non de capitaux, créée et gouvernée par les agriculteurs ou les pêcheurs. Basée sur l'adhésion volontaire et la coopération, elle permet à ses membres de valoriser collectivement leur production, trouver des débouchés durables, favoriser l'innovation, mutualiser les ressources et les compétences dans un même objectif : œuvrer ensemble à rendre pérenne et plus performante chaque exploitation membre.

Les adhérents s'engagent à...	La coopérative peut alors...
Identifier leurs besoins communs	Organiser les moyens nécessaires pour y répondre
Planifier leur activité et communiquer leur prévision	Dimensionner ses moyens humains, matériels et financiers
S'engager sur des volumes de production et des calendriers	Structurer l'offre et répondre aux besoins
Respecter leurs engagements	Honorer les engagements envers les adhérents et les partenaires
Participer à la gouvernance (assemblées générales, conseil d'administration, commissions)	Assurer une gestion transparente et démocratique
Contribuer au capital	Pérenniser et développer l'outil collectif

En résumé...

La coopérative se construit à partir des exploitations de ses adhérents. Pour optimiser son fonctionnement, elle doit donc connaître :

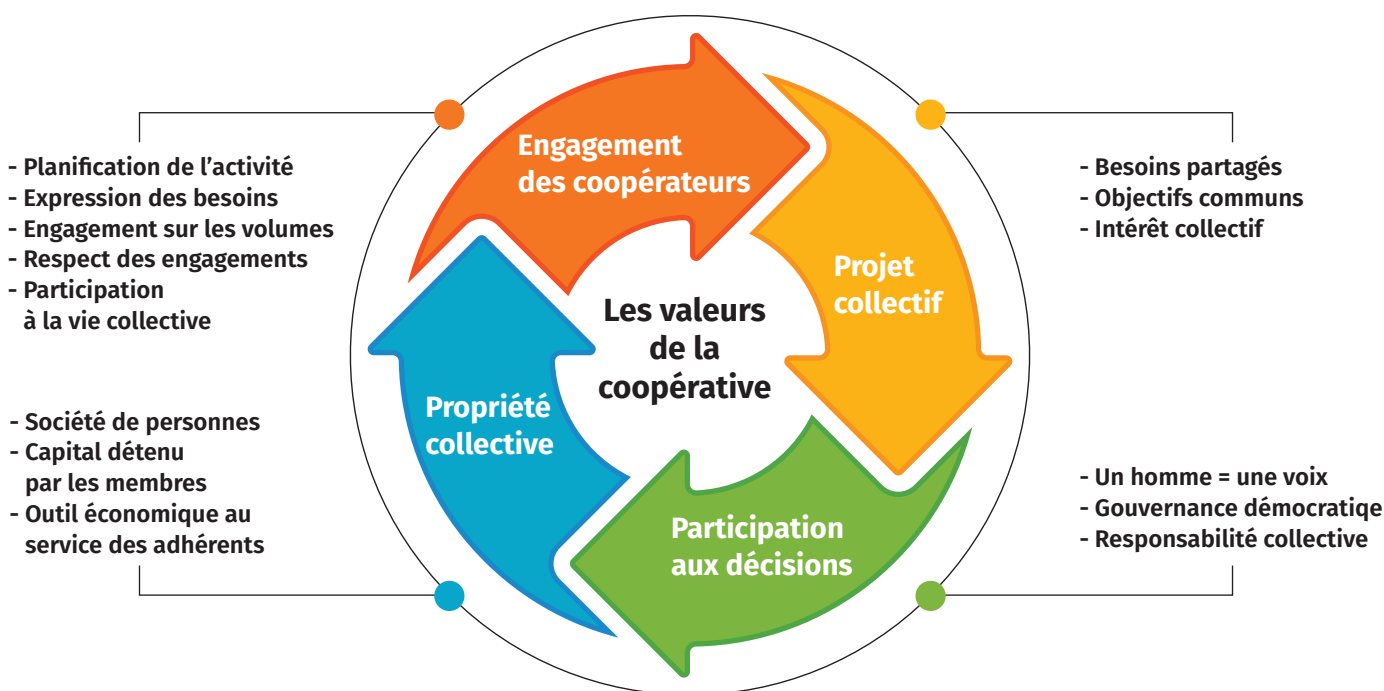
- > Les besoins des membres en approvisionnement et en services ;
- > Les volumes de production et les types de culture ;
- > Les prévisions de production selon une planification.

Ces informations, mises à jour régulièrement, permettent à la coopérative de :

- > Dimensionner et adapter au mieux ses moyens logistiques ;
- > Organiser les achats, par exemple des intrants ;
- > Planifier les services, comme la logistique ou le stockage ;
- > Structurer et préparer l'offre de commercialisation.

En effet, si les engagements de ses membres ne sont pas respectés, la coopérative ne peut pas investir correctement, recruter en fonction des besoins réels, négocier de nouveaux marchés et organiser efficacement son activité.

La coopérative ne décide pas seule de son activité : elle s'organise à partir des engagements et de l'implication de ses adhérents.



Les opportunités dont bénéficient les membres de la coopérative :

- 1 **Mutualisation des ressources et les compétences**
- 2 **S'unir pour être plus fort**
- 3 **Soutien économique et gestion**
- 4 **Formation et conseil**
- 5 **Renforcement du pouvoir économique des coopérateurs**
- 6 **Engagement qualité et durabilité**
- 7 **Un modèle de l'économie sociale et solidaire (ESS)**

Si la coopérative offre de nombreux avantages, il est également important d'avoir conscience des implications associées à ce mode d'organisation, et notamment :

- **Une perte d'autonomie** : les adhérents doivent se conformer aux décisions collectives, ce qui peut orienter la gestion de leur activité ;
- **La responsabilité collective** : les engagements de la coopérative sont partagés entre coopérateurs, d'où un risque en cas de difficultés économiques ou de mauvaise gestion ;
- **Des processus de décision plus lents** : le fonctionnement démocratique peut ralentir la prise de décision et la réactivité face aux opportunités ou aux imprévus ;
- **Le risque de conflits internes** : des désaccords peuvent apparaître entre membres (choix stratégiques ou organisation des activités) ;
- **Un engagement financier** : l'entrée dans une coopérative implique un investissement (parts sociales, cotisations), représentant une charge financière supplémentaire.

Les coopératives agricoles agréées en Nouvelle-Calédonie

Nom de la société coopérative	Type	Filières activités	Localisation & contact
Les Grains du Sud	- Collecte - Stockage - Transformation - Commercialisation	Céréales	Boulouparis Tél. : 35 14 66
Société coopérative céréalière de Kaala-Gomen	- Collecte - Stockage - Transformation - Commercialisation	Céréales	Kaala-Gomen Tél. : 47 54 64
Société coopérative céréalière de Bourail	- Collecte - Stockage - Transformation - Commercialisation	Céréales	Bourail Tél. : 46 94 89 coop.bourail@hotmail.com
Coopérative agricole COOP1	- Collecte - Stockage - Transformation - Commercialisation	Fruits et légumes	Nouméa Tél. : 95 50 50 commercial@coop1.nc
Groupement agricole des producteurs agricoles de la côte Est (Gapce)	- Collecte - Transformation - Vente - Approvisionnement	Café, fruits et légumes	Poindimié Tél. : 42 72 64 gapce@lagoon.nc
Les céréaliers de Pouembout	- Collecte - Stockage - Transformation - Commercialisation Cuma : prestations de services agricoles (matériel)	Grandes cultures (services / matériel agricole)	Pouembout Tél. : 44 03 03
Les céréaliers de la Ouaménie	Cuma : prestations de services agricoles (matériel)	Grandes cultures (services / matériel agricole)	Boulouparis - La Foa
Coopérative pêche	En cours de création	Pêche	Touho

Bientôt, la première coopérative de pêche du territoire basée à Touho

Accompagnés par le pôle Pêche de la CAP-NC et les partenaires du secteur, une trentaine de pêcheurs professionnels de la côte Est, très impliqués, se sont lancés dans la création d'une coopérative dédiée à la pêche. Cet outil vise à fédérer et structurer la profession et à valoriser par la transformation les produits de la mer. Les missions de la coopérative de pêche de Touho :

1. **Transformation et conditionnement des produits** de la mer, avec notamment une unité de transformation conforme aux normes sanitaires, avec traçabilité renforcée
2. **Organisation logistique et maîtrise de la chaîne du froid**
3. **Appui commercial et diversification** : développement des débouchés (cantines, restauration, distribution...) et valorisation des espèces à faible valeur marchande et des pics de pêche saisonniers

Ce projet pourrait ouvrir la voie à d'autres initiatives régionales visant à fédérer les pêcheurs professionnels autour d'outils dédiés à la commercialisation et à la transformation des produits de la pêche côtière.

ÊTRE MEMBRE D'UNE COOPÉRATIVE

Adhérer à une coopérative

L'entrée au sein de la coopérative est soumise à l'accord de ses membres. Puis, l'intégration est formalisée par la signature d'un bulletin d'engagement, qui précise, entre autres, la durée d'engagement et le capital souscrit.

Devenir associé implique la souscription de parts sociales. Le capital est variable et évolue en fonction des entrées et sorties des adhérents. Les modalités de souscription, notamment le nombre de parts à souscrire, sont fixées par les statuts en fonction des règles propres à chaque coopérative.



Créer une coopérative

La démarche de création se fait en six étapes principales :

1. Préparer et définir le projet, avec au moins 5 associés (3 pour une Cuma) et la réalisation d'une étude technico-économique et financière
2. Déclarer le projet à la Davar
3. Constituer la coopérative (signature des statuts, souscriptions au capital, assemblée générale constitutive...)
4. Effectuer les formalités administratives (enregistrement des statuts, inscription au RCS et au Ridet...)
5. Demander l'agrément auprès de la Davar
6. Démarrer l'activité



Retrouvez toutes les informations pratiques sur le site davar.gouv.nc, rubrique "Secteur rural"

Financement de la coopérative

La participation financière du coopérateur aux opérations réalisées* peut être :

- Une marge sur les produits ou les intrants distribués ;
- Une commission ou participation calculée sur les volumes ou montants traités ;
- La facturation des prestations, services ou moyens mutualisés.

Ces ressources permettent de financer :

- Salaires et charges de fonctionnement
- Équipements et infrastructures
- Entretien et renouvellement du matériel
- Investissements futurs



La répartition du résultat est encadrée par la loi. Le surplus est utilisé soit pour des investissements en commun, soit redistribué aux membres au prorata de leur activité ou des parts sociales, après déduction des réserves collectives impartageables. Les réserves permettent à la coopérative de se constituer un patrimoine propre et d'assurer sa pérennité au-delà des associés. Ce mécanisme est important pour évaluer sa solvabilité et faciliter l'accès à des financements extérieurs (banques, subventions, aides) pour ses projets.

*Les modalités sont définies par les statuts et le règlement intérieur de la coopérative.



La coopérative, un maillon de l'ESS

Les coopératives agricoles font pleinement partie de l'économie sociale et solidaire (ESS). En effet, en plaçant au cœur de leur fonctionnement, l'humain, la solidarité, la coopération et l'ancrage territorial, elles visent avant tout à servir et défendre les intérêts de ses membres plutôt que la recherche de profit. Aussi, l'ESS constitue un véritable levier de résilience, de cohésion sociale et de développement économique pour la Nouvelle-Calédonie. Depuis le 31 juillet, Méryl Marlier, ex-élue de la CAP-NC, est membre du gouvernement chargée, entre autres, d'animer et de contrôler le secteur de l'économie sociale et solidaire.

Se faire accompagner

Pour rappel, le service des statistiques et des affaires rurales (SAR) de la Davar a pour mission l'appui à la création et à l'agrément, ainsi que le suivi et le contrôle des coopératives agricoles.

Service des statistiques et des affaires rurales
Tél. : 25 51 41 - davar.sar@gouv.nc

La Chambre d'agriculture et de la pêche peut conseiller les ressortissants, notamment sur un projet de création de coopérative, sa pertinence ou non en fonction de leurs besoins et leurs objectifs, et les accompagne pour la réalisation de l'étude technico-économique qui doit être présentée à la Davar pour l'obtention de l'agrément. « *Le rôle du conseiller économique est également de sensibiliser les porteurs de projet à se poser les bonnes questions, à réfléchir sur le mode de fonctionnement de la coopérative, à savoir s'ils ont un objectif commun, aux futures implications et engagements qu'elle nécessite, etc.* », rappelle Leslie Moisoa, conseillère économique à la CAP-NC.

+ d'infos

Pôle Appui aux ressortissants de la CAP-NC
Tél. : 24 31 60 - poleressortissant@cap-nc.nc

ISUZU PRO DUMP TRUCKS

DUMP TRUCK 8T 3.490.000 FHT*

DUMP TRUCK 3,5T 2.690.000 FHT*

OFFRES EN DÉFISCALISATION

*Défiscalisation (déductible) applicable aux seuls thèmes Trucks 3,5T et 8T. Offres réservées aux professionnels enregistrés à la LOPECMA, régie par les articles 189 undecies B et 227 undecies du CGI. Sous réserve d'approbation du dossier par le cabinet de défiscalisation INTER INVEST OUTRE-MER de l'immobilier 302025 075 012 au Kingote des monteurs en défiscalisation outre-mer. Dans la limite des stocks disponibles. Plus d'informations et conditions en concession. Offre valable jusqu'au 30 novembre 2020. Photos non contractuelles.

EN PARTENARIAT AVEC



inter invest
outre-mer



LEVILLAGE AUTOMOBILE
21 rue J. Chaliar - PK4 - Nouméa | 🇫🇮
41.44.72 | www.isuzu.nc

NC MOTORS
1285, rue Camû ni xa - Koné | 🇫🇮
46.61.61 | www.ncmotors.nc

CONSTRUISSONS
NOTRE PAYS.
ÉCONOMISONS
L'ÉNERGIE.

NOUVEAUTÉ CORVUS DX4S PRO EPS



CIPAC
Industrie

ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?



EN
BREF

Filière apicole

Lancement d'une étude de **marché du miel**

Dans le cadre des travaux de la Charte de l'apiculture, une étude de marché du miel en Nouvelle-Calédonie est officiellement lancée afin de disposer d'une vision précise et actualisée de la filière apicole locale. Financée par l'Agence rurale, cette mission a été confiée au groupement Agrex Consulting / I-Scope. L'étude analysera l'ensemble de la chaîne, de la production à la consommation : coûts de production, modes de commercialisation, attentes des consommateurs et besoins des distributeurs.

**Apiculteurs calédoniens, vous allez être sollicités !**

Dans les prochaines semaines, un panel de producteurs sera interrogé par mail et par téléphone pour des entretiens d'environ 15 à 30 minutes pour échanger sur votre activité et vos pratiques. Vos retours seront essentiels pour que l'étude reflète au mieux la réalité et la diversité de la filière.

Merci d'avance pour le bon accueil que vous réserverez aux enquêteurs !

Toutes les données collectées seront traitées de manière anonyme et strictement confidentielle.

+ d'infos : tél. 26 09 60 - contact@agencerurale.nc

Journées techniques
autour de l'élevage bovin

Le 25 août, la province Nord a organisé à Ouégoa, en partenariat avec la CAP-NC, l'Upa bovine, le SEBNC (syndicat des éleveurs bovins) et l'IVNC (Interprofession viande), une journée technique consacrée aux races bovines. À cette occasion, l'équipe du pôle Animal de la CAP-NC a présenté la race Belmont Red, les techniques d'adaptation du troupeau de vaches mères à l'environnement, la méthode d'identification des animaux et les bonnes pratiques liées à l'IPG. Le 18 septembre, la Province Sud a également proposé une journée dédiée aux éleveurs bovins à Moindou, avec les mêmes partenaires. Au programme : identification et bouclage, lancement du réseau, choix des croisements selon les objectifs d'élevage, point sanitaire, bilan fourrager, classification des carcasses, ateliers pratiques au stockyard (pesées, contention, estimation du poids...).

Filière avicole

Formation biosécurité
dans les élevages

La CAP-NC organise deux sessions de formation gratuite sur la biosécurité dans les élevages de volailles, les 30 septembre et 28 octobre. Financée par la province Sud, elle s'adresse plus particulièrement aux éleveurs qui détiennent plus de 600 poules ou canards par élevage, mais elle s'ouvrira par la suite à l'ensemble des aviculteurs, responsables d'élevage ou techniciens. Cette formation vise à comprendre les risques sanitaires liés aux maladies aviaires, à concevoir et gérer un plan de biosécurité adapté à son élevage et à mettre en œuvre les bonnes pratiques d'hygiène. Pour rappel, la Nouvelle-Calédonie est indemne de la grippe aviaire : appliquer une surveillance sanitaire des élevages est donc essentiel pour les protéger et préserver la biodiversité.

L'évalonnerie de l'Upa équine
ouvre ses portes !

Depuis le 21 septembre, l'évalonnerie de l'Upa équine accueille les juments pour une nouvelle saison de reproduction d'une durée de trois mois. Cette année encore, les éleveurs pourront bénéficier de l'insémination artificielle, avec une sélection enrichie de nouvelles paillettes importées, ainsi que de plusieurs étalons disponibles sur site : Boxeur (Pur-sang), Skippy Dungy (Trotteur français), Onemore Cash (Pur-sang) et He's Dynamite (Pur-sang), nouvellement importé cette année.

Les catalogues des étalons et le formulaire d'inscription sont disponibles sur la page Facebook de l'Upa équine ou sur demande.

Découvrez le catalogue complet des étalons et inscrivez vos juments via la page Facebook de l'Upa équine ou contactez le 46 68 48 - secretariat.equine@upra.nc

Filière bovine Mission en **Australie**



Le pôle Animal de la CAP-NC s'est rendu dans le Queensland, en Australie, du 12 au 21 août, afin de prendre des contacts avec des éleveurs de Belmont Red susceptibles de fournir des semences destinées à l'insémination artificielle pour la Nouvelle-Calédonie. Elles permettront l'amélioration et le développement du troupeau de Belmont Red de la station de Nessadiou de la chambre.

Résultats de l'audit de la filière porcine



En avril 2024, l'Agence rurale a confié à l'Institut du porc (IFIP) la réalisation d'un audit technico-économique des élevages porcins fournisseurs de l'Ocef. Basé sur des visites d'élevage et l'analyse des données comptables de l'exercice 2022, cet audit a permis de dresser un état des lieux des performances technico-économiques des exploitations, d'identifier des leviers d'amélioration et d'évaluer les conditions de leur viabilité économique dans le contexte local. Les émeutes de mai 2024 et leurs conséquences durables sur l'économie calédonienne ont profondément modifié les conditions d'exercice de l'activité porcine. L'évolution des coûts de production, des circuits d'approvisionnement et de commercialisation ainsi que les adaptations mises en œuvre par la filière rendent nécessaire une actualisation des constats établis. Dans ce contexte, la mise à jour des données des exploitations en 2026 permettra d'évaluer l'impact de ces évolutions sur leur compétitivité et de disposer d'éléments objectifs pour les orientations et l'accompagnement de la filière. Le pôle Animal, relais terrain de l'IFIP, a démarré les visites d'audit des 17 élevages fournisseurs de l'Ocef fin juillet. Une seconde série de visites avec les vétérinaires traitants est actuellement en cours. La synthèse des résultats de l'audit est programmée en novembre 2026.

STRUCTURES DU SECTEUR PRIVÉ

BOOSTEZ VOTRE PERFORMANCE

LA MONTÉE EN COMPÉTENCES EST VOTRE MEILLEUR LEVIER DE CROISSANCE

Le FIAF vous accompagne et finance vos projets de formation.



PERFORMANCE & COMPÉTITIVITÉ : Comblez vos besoins en compétences et adaptez votre activité aux nouvelles exigences du marché.



FIDÉLISATION & ENGAGEMENT : Offrez des perspectives d'évolution à vos équipes pour valoriser et retenir vos talents.



MAÎTRISE DE VOTRE BUDGET : Optimisez votre Fonds Compétences (400 000 XPF) et accédez à nos Fonds Complémentaires (Programmation, Relance, parcours diplômants).

PRÊT·E À INVESTIR DANS L'AVENIR DE VOTRE ENTREPRISE ?

www.fiaf.nc



✉ contact@fiaf.nc

☎ 47 68 68

Taureaux et génisses, potentiel génétique et fertilité



La fertilité est le principal levier de productivité en élevage bovin. L'amélioration des performances repose sur une sélection rigoureuse des taureaux, le suivi strict du renouvellement des génisses et l'alimentation. Une bonne conduite de la reproduction permet aussi d'optimiser la gestion de sa ressource fourragère et d'anticiper les risques liés aux épisodes de sécheresse.

LE RÔLE DÉTERMINANT DU TAUREAU

Le taureau représente 50 % du patrimoine génétique de veaux et influence le troupeau sur une période de 10 à 15 ans.

→ Le protocole d'évaluation du taureau

20 à 30 % des taureaux sont infertiles ou subfertiles. Aussi, avant chaque vente ou selon les performances de l'année précédente, un contrôle vétérinaire est préconisé.

→ Hiérarchie des critères de choix d'un taureau

1. Des bons aplombs
2. Un bon test d'aptitude à la reproduction
3. Des index adaptés à l'objectif, par exemple : type élevage, type viande, facilité de vêlage...

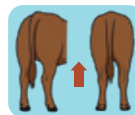
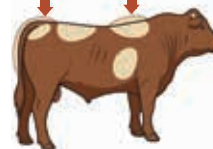
L'animal doit être en bonne santé, vacciné et vermifugé.

À noter : 1 taureau pour 50 vaches en monte continue
1 taureau pour 25 vaches en monte saisonnée

CONTRÔLE DE L'APTITUDE À LA REPRODUCTION ANNUELLE



Les 6 points de l'examen général du taureau : tête & yeux, note d'état corporel, aplombs postérieurs, jarrets, pieds et locomotion



Organes génitaux externes : fourreau, pénis et circonférence scrotale



Examen de la semence au microscope et en laboratoire : aspect, mobilité et morphologie



Libido

→ Sélection et conduite des génisses

La sélection démarre dès le sevrage sur la croissance. Il est nécessaire de prendre en compte le tempérament de l'animal et d'éliminer systématiquement les génisses vides après la première saison de reproduction.

→ Critères de sélection transmis par le mâle

Les caractéristiques du taureau (circonférence scrotale, semence) conditionnent la fertilité et la précocité de ses génisses et entraînent des performances plus élevées de reproduction. Grâce à cet effort de sélection, l'âge du premier vêlage peut être avancé, réduisant ainsi les coûts d'élevage et augmentant la durée de vie des vaches mères.

LES ÉTAPES CLÉS

Sevrage

Première mise à la reproduction : entre 18 et 20 mois

Premier vêlage : entre 27 et 29 mois

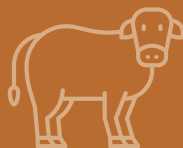


> **Hiérarchie visuelle** : tempérament, croissance, suivi sanitaire (BVD / néosporose), gestante dès la 1^{ère} année de mise à la reproduction

> **Mise à la reproduction des génisses** :

- 2/3 du poids adulte, soit environ 450 kg ;
- Variable selon les races (entre 18 et 20 mois en moyenne) ;
- Ne pas attendre, car une génisse grasse est moins fertile.

En élevage bovin, l'objectif d'un veau par vache et par an assure la rentabilité et le renouvellement du troupeau.



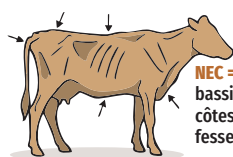
Pilotage du troupeau : nutrition, conduite et santé

Maximiser la fécondité exige un pilotage nutritionnel précis. Regrouper les vêlages par la monte saisonnière facilite le travail et l'identification des vaches improductives. Il est aussi possible d'obtenir de bonnes performances en monte continue, si le nombre d'animaux par hectare est ajusté au potentiel de ses sols et que le nombre de parcelles permet de réaliser des rotations avec de réelles périodes de repos et de repousse de l'herbe.

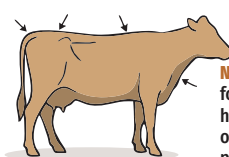
PILOTAGE NUTRITIONNEL ET ÉTAT CORPOREL

La nutrition est le premier facteur de bonnes performances de reproduction. La note d'état corporel (NEC) en fin de gestation conditionne la bonne reprise des cycles de chaleur après le vêlage. L'évaluation visuelle et tactile de l'état corporel est par excellence l'outil de terrain de l'éleveur.

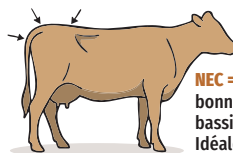
NOTE D'ÉTAT CORPOREL, LA CLÉ DE LA FERTILITÉ



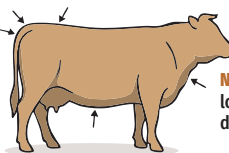
NEC = 1 :
bassin saillant,
côtes visibles,
fesse creusée



NEC = 2,5 à 3 :
formes
harmonieuses,
os du bassin
perceptibles



NEC = 3,5 à 4 :
bonnes réserves,
bassin enrobé -
Idéale au vêlage



NEC = 5 :
lourdes masses
de graisse

La NEC permet de suivre sur la durée l'évolution des réserves corporelles de la vache et d'ajuster la conduite alimentaire individuelle.

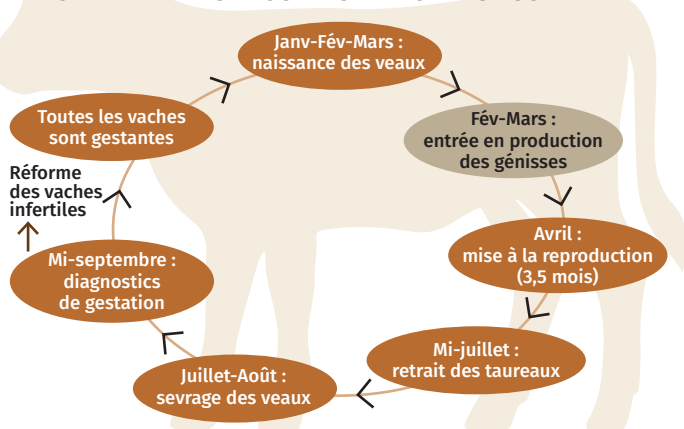
Pour la mise à la reproduction, la vache doit présenter un bon état corporel, en moyenne 3,5. Elle mobilisera ses réserves pour l'allaitement et les reconstituera après le sevrage de son veau (0,5 point de NEC en deux mois environ).

AVANTAGES DE LA MONTE SAISONNIÈRE

Outil particulièrement efficace pour améliorer les performances de reproduction, la monte saisonnière permet d'aligner les besoins alimentaires des vaches avec les périodes de meilleure disponibilité en herbe. En Nouvelle-Calédonie, elle a lieu généralement entre avril et juillet.

Gérer la reproduction avant une période de sécheresse est essentiel pour sécuriser les stocks fourragers et maximiser le taux de réussite des gestations.

CALENDRIER DU TROUPEAU EN MONTE SAISONNIÈRE



→ Réformer rapidement les femelles improductives

Les diagnostics de gestation précoces permettent d'identifier rapidement les femelles vides et donc improductives pour éviter de les nourrir notamment pendant la saison sèche, de les vendre plus tôt et de réduire les coûts d'entretien tout en améliorant la productivité globale du troupeau.

→ Vigilance sanitaire en milieu tropical

Certaines maladies infectieuses présentes en Nouvelle-Calédonie peuvent dégrader la fertilité. Il s'agit notamment de la campylobactériose (infection vénérienne), la trichomonose (maladie vénérienne), la leptospirose (maladie infectieuse bactérienne), la BVD (maladie des muqueuses), la néosporose (infection parasitaire) et l'IBR (maladie contagieuse causée par un herpesvirus).

Leurs impacts principaux sont les retours en chaleur, les avortements, la baisse du taux de gestation, l'allongement de la période de vêlage, une réduction globale de la rentabilité de l'élevage.

Cependant, ces maladies ne constituent généralement pas la première cause d'infertilité. Les problèmes de nutrition, de gestion du troupeau ou de sélection génétique demeurent souvent plus importants. Il est donc conseillé de maintenir une surveillance sanitaire continue.

Les performances et la rentabilité d'un élevage bovin dépendent principalement de la fertilité. Pour l'améliorer durablement, il faut mesurer les performances du bétail, sélectionner rigoureusement les reproducteurs, maintenir un bon état nutritionnel via l'optimisation de la conduite de la ressource fourragère, pratiquer la réforme rapide des animaux improductifs et accorder une attention particulière aux génisses destinées au renouvellement. Un élevage performant repose sur un ensemble cohérent de pratiques techniques, sanitaires et génétiques appliquées de manière rigoureuse et suivies dans le temps. La collaboration entre l'éleveur et ses partenaires techniques (vétérinaires, organismes de sélection, services techniques, etc.) contribue à sa réussite.

TIQUES : UN BIDON PLEIN CONTRE UN BIDON VIDE, LE NOUVEAU RÉFLEXE DES ÉLEVEURS

Depuis 2026, une évolution est à noter dans la lutte contre la tique du bétail. Désormais, un bidon plein délivré est égal à un bidon vide (ou périmé) rapporté auprès des vétérinaires de Brousse conventionnés avec la CAP-NC.



Introduite en Nouvelle-Calédonie en 1942, la tique fait l'objet d'un dispositif territorial de lutte financé et mis en œuvre par le gouvernement. Depuis 2010, cette mission est déléguée à la Chambre d'agriculture et de la pêche, via le groupement de défense sanitaire animale (GDS-A), au sein du pôle Animal. Dans ce cadre, le GDS-A organise la mise à disposition d'acaricides aux éleveurs bovins. Prescrits et délivrés dans le respect de la réglementation, ces médicaments vétérinaires sont financés par l'Agence rurale et commandés par la CAP-NC dans le cadre d'un marché public renouvelé tous les trois ans.

Le dispositif de distribution reste identique en 2026. Les acaricides sont toujours disponibles auprès des cliniques vétérinaires de Brousse conventionnées avec la chambre : Koné, Koumac, Bourail, Pouembout, Moindou, La Foa et Païta. Deux formulations sont proposées selon le mode d'utilisation préconisé : la baignade ou l'aspersion.

UNE CONSOMMATION EN FORTE BAISSÉ

Depuis la création du GDS-A, la lutte contre la tique a évolué. Face à l'apparition de résistance aux acaricides, la filière a progressivement développé une

approche de lutte intégrée, combinant plusieurs méthodes. Le recours à des races bovines naturellement plus résistantes ainsi qu'une meilleure gestion des pâturages et des rotations adaptées permettent de limiter la pression des tiques et donc de réduire l'utilisation des produits chimiques. La consommation d'acaricides a ainsi diminué de 80 %. Aujourd'hui, deux tiers des éleveurs n'y ont plus recours ou seulement de façon ponctuelle. Pour Vincent Galibert, responsable du pôle Animal de la CAP-NC, « cette évolution témoigne du travail réalisé collectivement par les éleveurs, les vétérinaires et les services d'accompagnement technique ».

L'ENJEU DE LA COLLECTE

Dans ce processus de bonne gestion, la nouvelle étape concerne l'enjeu de la collecte des déchets et l'élimination des déchets dangereux par des filières structurées. Le principe est simple : un bidon plein délivré est égal à un bidon vide (ou périmé) rapporté. En clair, lorsqu'un éleveur vient récupérer de l'acaricide auprès de son vétérinaire, il doit penser à ramener au minimum un bidon vide. L'objectif est d'éviter que ces déchets dangereux ne soient stockés dans les exploitations, déposés en décharge ou enterrés.

Quelques chiffres

- Environ **180 kg** d'Amitik-WP distribués chaque année dans le cadre de la baignade
- Près de **1100 litres** d'Amitik-EC consommés annuellement pour l'aspersion

Mieux récupérer pour mieux éliminer

En mai 2026, une journée technique a été organisée avec les vétérinaires conventionnés par le GDS-A, en partenariat avec le Sivap et le Laboratoire de Nouvelle-Calédonie. « Nous leur avons rappelé le cadre de prescription-délivrance des acaricides, mais aussi l'importance de récupérer les bidons vides. La délivrance d'un bidon plein se fait désormais en contrepartie au fait que l'éleveur ramène ses bidons vides », relève Vincent Galibert. Une partie des produits restants ou périmés sont incinérés. Les bidons vides sont pris en charge par la filière dédiée aux produits phytosanitaires et envoyés en Nouvelle-Zélande ou vers des entreprises spécialisées dans l'incinération.



+ d'infos :
GDS-A de la CAP-NC
Tél. : 44 52 45 - gds-a@cap-nc.nc

*À la cantine,
au restaurant,
à la maison...*



**EN
BREF**



Projet Resalim

Récolter au bon stade : quelques jours peuvent faire la différence

Dans le cadre de Resalim, plusieurs fourrages sont actuellement suivis et analysés : sorgho, luzerne, soja fourrager, Rhodes grass, Pangola ou d'autres mélanges associant graminées et légumineuses. L'objectif n'est pas uniquement d'obtenir une valeur alimentaire sur un rapport de laboratoire. Ces analyses doivent aussi permettre de mieux comprendre l'effet des pratiques culturales et du stade de récolte sur la qualité du fourrage. Sur le sorgho notamment, le stade de récolte ressort comme un point important. Une parcelle peut présenter un fourrage de bonne qualité à un stade donné, puis évoluer assez rapidement. Une récolte réalisée une à deux semaines plus tard peut fournir davantage de volume, mais au prix d'une nette dégradation de la qualité, avec un fourrage contenant jusqu'à deux fois plus de fibres et une digestibilité fortement réduite. Il n'est donc pas toujours nécessaire d'attendre le maximum de biomasse avant de récolter. Quelques jours peuvent parfois faire la différence : ainsi sur le sorgho, une récolte un peu plus précoce peut permettre de conserver un meilleur compromis entre rendement, teneur en fibres et digestibilité.

Valoriser la production de cacao locale



En complément du symposium régional sur la résilience des systèmes alimentaires du Pacifique organisé par la CPS (Communauté du Pacifique) et l'agence scientifique australienne Csiro en juillet dernier, une visite de l'usine de Les Cacaos du Pacifique (ex-Biscochoc) était proposée. L'occasion pour la CAP-NC de mettre en avant la production locale de cacao. En effet, cette culture est un levier de développement économique en tribu et en agriculture familiale. Cultivé en agroforesterie, le cacaoyer permet de valoriser des parcelles diversifiées. Par exemple, remettre en production d'anciennes caféières avec du cacao peut relancer l'entretien et la production des autres cultures présentes sur la parcelle.

L'horticulture pour tous

Le pin colonnaire, un géant bien de chez nous



Endémique au territoire, le pin colonnaire est planté partout dans le monde. Cependant, il faut le regarder d'un peu plus près. Ses branches poussent par étages, généralement par groupes de 5 à 7, et sa silhouette évolue avec l'âge : la cime des vieux arbres finit même par s'aplatir. Autre curiosité, les cônes femelles se développent principalement tout en haut de l'arbre, tandis que les cônes mâles se trouvent plus bas. Et si vous récupérez des graines, ne les gardez pas dans un tiroir : elles perdent rapidement leur pouvoir germinatif et doivent être semées fraîches. Au jardin, prévoyez surtout de la place et installez-le dans un sol drainant mais suffisamment alimenté en eau. Petite anecdote : planté ailleurs dans le monde, le pin colonnaire a tendance à pencher en direction de l'équateur !

Nouveau : le guide numérique des PPUA

La CAP-NC a développé le Guide Phyto NC, un outil numérique gratuit et accessible à tous les professionnels possédant un certiphyto-NC. Il permet de faciliter la recherche des PPUA (produits phytosanitaires à usage agricole) autorisés en Nouvelle-Calédonie en fonction de la problématique rencontrée (maladies, ravageurs, adventices) ou de la plante à traiter. Validé par la Davar, il intègre toutes les spécificités de la loi pays.

Pour en savoir, rendez-vous sur phytoone.nc, rubrique "Guide phyto" - **Phytoone**

Exportation de squashes



La saison de l'export de la squash en Nouvelle-Calédonie a lieu de septembre à mi-octobre. Cette cucurbitacée, autant appréciée sur le territoire qu'à l'étranger, est cultivée par une vingtaine de producteurs, installés entre Bourail et Boulouparis et jusqu'à Canala, sur plus de 260 hectares. Avec près de 2500 tonnes exportées

chaque année, la squash s'impose comme une filière agricole stratégique pour l'économie locale. La gestion de la filière est assurée par la FCTE (France Calédonie Tropic Export). Elle est soutenue par la CAP-NC qui met à disposition du personnel qualifié pour accompagner l'exportateur dans le contrôle qualité des produits exportés et, par la même occasion, appuyer le transfert de compétence des agents.



L'homme qui vit son rêve le plus fou !

Nom : Benoît Moglia

Âge : 48 ans

Activité : maraîcher

Où : Moindou

Et aussi : marié [avec une personne formidable !], quatre enfants de cœur



Depuis quand êtes-vous agriculteur ?

À la base, je suis boucher mais, étant issu d'une famille d'agriculteurs, j'ai toujours baigné dans ce milieu. Depuis 2001, je suis d'ailleurs associé avec mon frère Stephen au sein de la SCA Best. En 2017, il m'a demandé de venir lui donner un coup de main sur l'exploitation et je me suis pris au jeu. J'ai découvert un métier rempli de défis, exigeant mais passionnant.

Avez-vous autour de vous un proche qui a fait figure de modèle ?

La première personne qui me vient à l'esprit est mon père, notre patriarche, qui reste la référence familiale. Je citerais également mon oncle Claude Moglia, fondateur de la ferme laitière de Sarraméa, la seule fromagerie-laiterie locale. Il est un véritable modèle de résilience et de persévérance. Il travaille du lundi au dimanche, avec toujours le même enthousiasme, quelles que soient les difficultés.

Quelle est votre plus grande source de plaisir dans votre métier ?

Je trouve ce métier tellement fascinant et passionnant que chaque moment est une source de plaisir. Il y a toujours quelque chose à apprendre, à faire, à imaginer ou à construire. Il y a un proverbe qui dit : « On récolte ce que l'on sème ». Ce proverbe, je le fais mien !

Quel autre métier avez-vous exercé précédemment ?

J'étais boucher et je pense que je serais resté dans ce métier si je n'avais pas choisi l'agriculture. C'est un métier formidable. J'aimais le relationnel, les échanges, le fait de voir des clients réguliers et ainsi créer une vraie confiance au fil du temps.

Qu'aimeriez-vous transmettre à un jeune qui viendrait prendre votre relève ?

J'aimerais surtout lui transmettre tout ce que j'ai appris au fil des années, aussi bien de mes réussites que de mes erreurs. Avec le temps, on comprend que ce qui fonctionne chez les uns ne fonctionne pas forcément chez les autres.

Quel est le principal obstacle que vous avez dû affronter jusqu'à présent ?

Sans aucun doute, la contrainte financière, qui est une

réalité pour beaucoup d'agriculteurs. À cela s'ajoutent les aléas du métier et le manque de visibilité. On travaille et on investit aujourd'hui sans savoir ce que seront les conditions et les revenus de demain.

De quoi êtes-vous le plus fier dans votre vie professionnelle ?

Ma plus grande fierté est de travailler avec mon frère. Ce n'est pas toujours facile de mélanger la famille et le travail, mais nous avons réussi à garder cette complicité et les valeurs que nos parents nous ont transmises.

Quel regard portez-vous sur votre avenir d'agriculteur et quels sont vos projets ?

Au fond, si je devais vraiment parler d'un rêve, ce serait peut-être simplement de pouvoir continuer comme ça le plus longtemps possible, avec la même passion et la même envie. Je crois que je vis déjà mon rêve le plus fou !

En quoi la Chambre d'agriculture et de la pêche vous est-utile ?

La CAP-NC m'est surtout utile pour les échanges, les informations et l'accompagnement dans mon parcours. Même si je ne bénéficie pas directement d'un appui technique, c'est important de savoir qu'il y a une structure présente pour les agriculteurs.

Quel est la machine ou l'outil auquel vous tenez le plus ?

Mon outil le plus précieux n'est pas une machine, mais mon carnet de poche ! Je l'ai toujours avec moi pour noter des remarques et ce que j'observe sur mes cultures quotidiennement. C'est une véritable mémoire du terrain, qui m'aide à suivre leur évolution et à mieux comprendre mon travail.

Avec quelle personnalité aimeriez-vous parler de votre métier ?

J'aimerais pouvoir échanger sur mon métier avec Jean-Pierre Aïfa, avec lequel j'ai eu la chance de travailler, notamment autour de la mise en place de courses régulières et du PMU. Ce qui m'a particulièrement marqué chez lui, c'est sa capacité à imaginer et à faire aboutir des projets à la fois constructifs, innovants et ancrés dans la réalité calédonienne.

CULTURE ET COMMERCIALISATION

La tomate, un produit de qualité



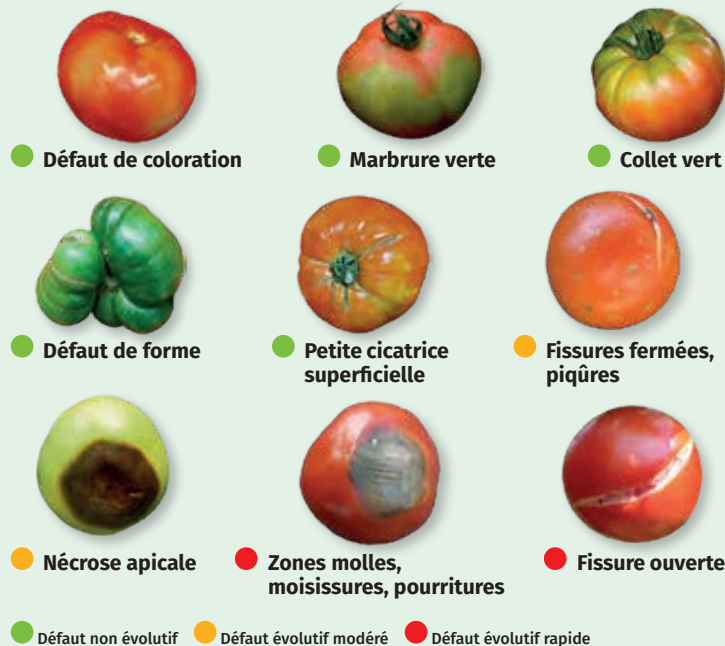
Caractéristiques d'une tomate saine, loyale et marchande :

- Fruit sain et entier
- Ferme, coloration cohérente avec la variété
- Absence d'odeur, de blessures profondes et de parasites

Une tomate saine, loyale et marchande

Les tomates présentant des défauts évolutifs rapides sont à proscrire de la commercialisation. Il s'agit de fruits atteints de taches dues à des maladies fongiques, de piqûre ou de présence d'insectes, de blessures profondes, de tissus ramollis ou présentant des signes de dégradation. Le stade de maturité doit être adapté à la destination : suffisamment avancé pour permettre une maturation normale, mais compatible avec la durée de transport et de commercialisation.

Les principaux défauts constatés sur le marché



Photos CAP-NC (N. Hugo, D. Pastou, A. Robelin) - DR

► CULTURE

- **Durée du cycle** : de 100 à 140 jours
- **Saison de production** : en saison fraîche, privilégier la culture en plein champ / en saison chaude, privilégier la culture sous abri
- **Besoin en main-d'œuvre** :
 - +++ tuteurages
 - +++ taille et ébourrage
 - +++ à la récolte
- **Risques sanitaires** :
 - **Bioagresseurs** :
 - insectes : acariens, aleurodes, chenilles
 - maladies fongiques : alternariose, cladosporiose, stemphyliose
 - **Adventices** : sensible à l'enherbement, risque de cortège maladie et ravageur associés
- **Besoin en eau** : environ 400 à 600 mm au total sur le cycle
- **Engrais** : 150-200 U de N (azote) - 80-150 U de P2O5 (phosphore) - 250-300 U de K2O (potassium)
- **Variétés** :
 - Tomate indéterminée : Noire de Crimée, Zumba F1, Tropic Boy...
 - Tomate déterminée : F1 Cobra 26, Heat master, F1 Copernic, F1 Rodeo 14...
- **Accessibilité du matériel végétal** : graines

LES PROBLÉMATIQUES INITIÉES EN CULTURE

Défaut de coloration

- Feuille trop importante ► effeuiller (hors sol)
- Carence en phosphore ► compenser par un apport foliaire ponctuel

Collet vert ou marbrures

- Carence en potassium ► compenser par un apport foliaire ponctuel
- Trop de soleil

Fruits déformés ou creux

- Mauvaise pollinisation ► bandes fleuries, aération et souffleur

Irrégularité du calibre

- Grappes trop chargées ► tailler les bouquets à 4/6 fruits par grappe selon la variété
- Carence nutritionnelle possible : (potassium) ► compenser par un apport foliaire ponctuel

Petites cicatrices superficielles

- Problème variétal ► raisonner son choix variétal selon la saison, le mode de production et le marché

Cul noir (nécrose apicale)

- Défaut d'assimilation du calcium pouvant être dû à :
 - une irrigation irrégulière, des sécheresses ou trop de pluie
 - une mauvaise qualité racinaire (nématodes, maladies)
- Manque de calcium ► compenser par un apport foliaire calcique ponctuel

Fissures, éclatement

- Variation hydrique brutale



Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
		Semis									
	Récolte										

► RÉCOLTE

Il est conseillé de récolter les tomates selon les conditions suivantes :



• Maturité visuelle

Les fruits doivent être cueillis à leur coloration typique correspondant à une maturité optimale. Des planches colorimétriques sont disponibles en ligne.

• L'heure de récolte

Tôt le matin, car cela permet d'optimiser la conservation des fruits et de préserver leur fraîcheur.

• Contenant

Utiliser des contenants qui limitent la hauteur de stockage à 20 cm maximum pour éviter l'écrasement des fruits.

• Cueillette

Exclusivement à la main pour ne pas abîmer les fruits.

► POST-RÉCOLTE, GESTION DES CONDITIONS DE STOCKAGE



Les principaux facteurs à prendre en compte pour le maintien de la qualité sont l'aération et la température.

- **Enjeu principal** : ralentir le ramollissement et le développement des pourritures, sans empêcher une maturation normale.
- **Dès la récolte, placer les tomates à l'ombre** dans des caisses propres et ventilées. Une bonne circulation de l'air évite l'accumulation de chaleur et la condensation sur les fruits.
- **Lors du stockage réfrigéré**, il faut adapter la température au stade de maturité :
 - **verte mature** : entre 12,5 et 15 °C
 - **rouge clair** : entre 10 et 12,5 °C
 - **rouge et encore ferme** : entre 7 et 10 °C, pendant 3 à 5 jours maximum
- **Un froid excessif altère la coloration et le goût** et favorise ensuite les pourritures. Sans chambre froide, limiter le stockage et commercialiser rapidement.

Et aussi...

Ne jamais stocker des tomates saines avec des fruits pourris, ouverts ou écrasés. Il est conseillé de contrôler les lots chaque jour et de retirer les fruits altérés. Regrouper les tomates par stade de maturité et commercialiser les plus mûres en priorité.



► TRANSPORT ET MANUTENTION

Pendant cette étape, il faut limiter les chocs, les vibrations et l'écrasement. Utilisez des caisses rigides et peu profondes, sans les remplir au-dessus du bord : les caisses empilées ne doivent pas appuyer sur les fruits. Le chargement doit être calé et protégé du soleil, tout en maintenant l'aération du véhicule.

► MARCHÉ

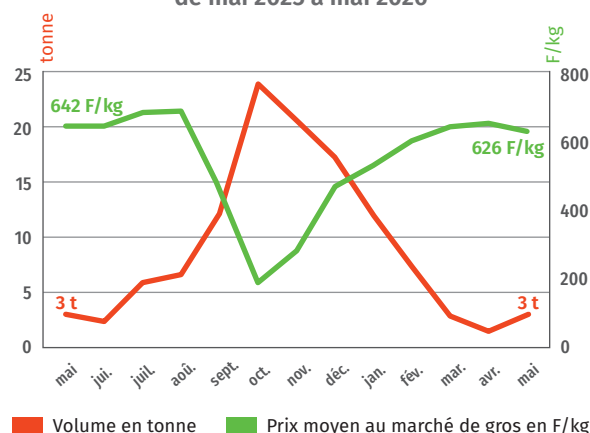
La tomate est l'un des légumes-fruits les plus consommés en Nouvelle-Calédonie. Elle est commercialisée toute l'année, et sa production est fortement influencée par les conditions climatiques.

La production locale est saisonnière : elle augmente pendant la saison fraîche, atteint son maximum entre septembre et janvier, puis diminue pendant la saison chaude et humide, seul le hors sol demeure. Au marché de gros de Ducos, les apports ont ainsi varié de 24 tonnes en octobre 2025 à 3 tonnes en mai 2026, alors que le prix est passé d'environ 200 à 626 F/kg.

La tomate est un produit fragile : récoltée trop mûre ou manipulée brutalement, elle perd rapidement sa fermeté et devient difficile à commercialiser. La difficulté est de maintenir une production régulière et de qualité, malgré les aléas climatiques et les délais de commercialisation.



Analyse globale du marché de la tomate de mai 2025 à mai 2026



Une récolte au bon stade, une mise à l'ombre rapide et des manipulations sans choc permettent de conserver des tomates fermes pendant le conditionnement, le stockage, le transport et la commercialisation.



PARSANOVA : LA HERSE ÉTRILLE À L'ÉPREUVE DU CHAMP DE SQUASH

Peut-on réduire encore l'usage des produits phytosanitaires à usage agricole (PPUA) dans les cultures de squash ? Dans le cadre du projet Parsanova, la CAP-NC et France Calédonie Tropic Export (FCTE) ont testé en août une herse étrille chez un producteur de La Foa. Une expérimentation qui pourrait ajouter une nouvelle solution à la boîte à outils des agriculteurs.

Depuis dix ans, la FCTE travaille à réduire l'utilisation des PPUA dans la production de squash destinée à l'export. « Il y avait 15 traitements il y a une dizaine d'années, et aujourd'hui, dans les meilleures conditions, nous arrivons à cinq traitements » souligne son directeur Arnaud Salès. Prochaine étape : s'attaquer aux herbicides. C'est dans cette optique que la FCTE, partenaire du projet Parsanova, a expérimenté, pour la première fois cette saison, une herse étrille sur une parcelle de squash. L'outil, prêté par un particulier, est constitué de dents souples qui griffent superficiellement le sol afin d'arracher les jeunes adventices. Contrairement à une bineuse, qui travaille principalement entre les rangs, la herse intervient sur toute la surface, y compris sur le rang. L'enjeu est d'agir au début de la culture, lorsque la maîtrise des adventices est déterminante. « L'objectif principal est de parvenir à enlever un herbicide de l'itinéraire technique habituel tout en maîtrisant les dépenses », explique Sébastien Utard, coordinateur de Parsanova pour la CAP-NC.

TESTER AVANT D'INVESTIR

L'expérimentation a été conduite en conditions réelles chez un agriculteur de La Foa, sur un sol sablo-limoneux particulièrement adapté à ce type de travail mécanique. Un paramètre essentiel, car sur un terrain plus argileux la herse pourrait se révéler moins efficace et d'autres solutions devront être recherchées. La météo est aussi un facteur essentiel qui est venu perturber l'essai. Les fortes pluies du début de saison imposent donc de rester prudent. « Mon objectif est de voir si, avec une



La démarche de Parsanova est de constituer une boîte à outils. Ensuite, chaque producteur doit pouvoir y piocher et s'approprier les solutions qui lui correspondent.



herse étrille, nous obtenons les mêmes résultats qu'avec des PPUA. Ce serait positif, mais pour le moment, j'attends la récolte », précise Arnaud Salès. Pour la FCTE, soumise à la fois à la réglementation calédonienne et à celles de ses marchés d'exportation - Japon, Corée et Nouvelle-Zélande -, la recherche d'alternatives est un enjeu majeur. « Dans le meilleur des mondes, nous ne ferions aucun traitement phytosanitaire. Nous cherchons chaque année de nouvelles solutions pour l'environnement, mais aussi pour la sécurité des agriculteurs. » Cette première expérimentation n'a donc pas vocation à désigner la herse étrille comme la solution. D'autres outils, comme les bineuses de précision, pourront être testés selon les sols et les exploitations. « La démarche de Parsanova est de constituer une boîte à outils. Ensuite, chaque producteur doit pouvoir y piocher et s'approprier les solutions qui lui correspondent », résume Sébastien Utard. Une approche de terrain que défend également Arnaud Salès. « Un agriculteur qui voit des résultats positifs sur une parcelle va se poser les bonnes questions. C'est concret. » Dès la prochaine campagne, de nouveaux essais doivent permettre d'affiner les résultats et de partager davantage ces expériences lors de journées techniques.



Le projet Parsanova : petit rappel...

Structuré en 8 actions sur 4 axes, Parsanova combine recherche appliquée, expérimentation, production et transfert vers les producteurs. Lancé en octobre 2025 et piloté par la CAP-NC, le projet accompagne les filières patate douce et squash face à la réduction annoncée de certaines substances phytosanitaires. Pendant trois ans, chercheurs, techniciens et producteurs expérimenteront des alternatives adaptées aux conditions locales : biocontrôle, plants sains, surveillance des ravageurs ou nouvelles pratiques culturales. Objectif : tester, valider, puis diffuser des solutions durables et viables auprès des agriculteurs.



+ d'infos :

Groupe de défense du sanitaire - végétal de la CAP-NC
Tél. 24 31 60 - gds-v@cap-nc.nc

L'agroforesterie au cœur

Nom : René Wacapo

Âge : 61 ans

Activité : agroforestier

Où : Lifou

Et aussi : marié, quatre enfants



Qu'est-ce qui vous a conduit à exercer ce métier d'agriculteur depuis 1995 ?

J'ai eu la chance au début des années 90 de pouvoir suivre une formation à Bourail en maraîchage et arboriculture. Cette année-là, nous étions 16 de Lifou qui avions pu profiter des dispositions proposées aux Loyaltiens. Il y avait aussi des maçons, des menuisiers, etc.

Avez-vous autour de vous une connaissance qui a fait figure de modèle ?

Monsieur Portal, notre professeur d'arboriculture et de maraîchage à Bourail. Il m'a vraiment motivé pour me lancer dans l'agriculture. Il était complet dans son approche. Il était à la fois question d'agriculture mais aussi de commercialisation, d'écoulement. Il était abordable, parlait de choses concrètes, liées au terrain. C'était un vrai mentor.

Quelle est votre plus grande source de plaisir dans votre métier ?

Le fait de pouvoir vivre de mon métier, tout simplement. J'ai réussi à faire en sorte que mes enfants soient scolarisés grâce à mon travail. Je suis fier d'avoir réussi à investir petit à petit. Je ne dépends pas des autres. Et j'aime me dire que la terre est un partenaire de jeu quotidien. Toucher la terre chaque jour est important.

Quel métier aurait pu être le vôtre si vous n'étiez pas agriculteur ?

Sans l'agriculture, il est possible que j'aurais fini SDF ! Plus sérieusement, avant de suivre la formation à Bourail, j'étais actif au sein de ma tribu. J'aidais nos vieux, je m'occupais de la vie sociale. J'ai d'ailleurs été président du comité paroissial de la tribu et d'un club de volley-ball qui regroupait trois tribus de l'île. Cela dit, ma destinée aurait pu être différente. J'étais au lycée Jules-Garnier pendant les événements des années 80, dans le cadre d'un BEP Mécanicien moteur. C'était des temps difficiles. Ça m'a découragé de poursuivre des études.

Qu'avez-vous envie de dire à ceux qui souhaitent devenir agriculteur ?

Qu'il faut avoir une bonne motivation, savoir écouter ce que les vieux ont à transmettre et ne jamais se décourager. Nous avons des partenaires techniques formidables. Il faut essayer, toujours tenter d'innover.

Quel est le principal obstacle que vous avez dû affronter jusqu'à présent ?

Avec l'agroforesterie, je suis moins sensible que d'autres collègues aux aléas climatiques. J'aurais plus tendance à évoquer l'écoulement des produits à un prix juste. C'est d'autant plus compliqué dans notre situation insulaire.

De quoi êtes-vous le plus fier dans votre vie professionnelle ?

J'ai pu vaincre peu à peu toutes les difficultés que j'ai affrontées dans mon métier. Il a fallu d'abord délimiter avec le chef de clan le foncier de douze hectares que j'exploite, clôturer, installer les docks, produire des engrais bio, gérer l'irrigation... Aujourd'hui, je récolte les fruits de ce travail. C'est une forme d'accomplissement.

Quels sont vos projets professionnels à venir ?

J'aimerais bien devenir autonome en termes d'énergie et développer une activité d'agrotransformation. Je pense notamment à produire de l'huile d'avocat, de la farine de banane, du jus de canne à sucre. Ce sont des projets que j'espère mener avec deux de mes enfants.

En quoi la Chambre d'agriculture et de la pêche vous a été utile ?

Les techniciens de la CAP-NC ont tous contribué. Que ce soient ceux du GDS-V ou de la plateforme machinisme. C'est vrai aussi pour la comptabilité, la paperasse. Et ça a été aussi une chance de pouvoir voyager grâce à mon rôle d' élu. Voyager et donc faire des rencontres qui m'ont toutes enrichi.

Quel est la machine à laquelle vous tenez le plus ?

Mon petit motoculteur Grillo M110. Il peut tout faire. Avec lui, je peux passer dans tous les couloirs, je peux labourer, broyer, tondre. Peu onéreux et parfaitement adapté à mon activité.

Avec quelle personnalité calédonienne aimeriez-vous parler de votre métier ?

Michel Guillard, du col de la Pirogue. Un des pionniers de l'agriculture biologique. Sa femme est une fille de Lifou : elle était instit' dans ma tribu. Un technicien nous avait mis en relation. C'est lui qui m'a incité à me lancer dans le bio.

EN
BREF



Une prochaine tournée est prévue en novembre à Poya et sur la côte Est, entre Canala et Hienghène.

Un permis pour tous : la mission se poursuit en province Nord



Après une première tournée menée en province Sud, la CAP-NC et la Direction des affaires maritimes (DAM-NC) se sont rendues en province Nord afin d'accompagner les pêcheurs professionnels dans l'obtention ou le renouvellement de leur permis de navigation. Au total, 16 navires ont été visités entre Koné et Pouembout. Ces visites ont permis de faire le point avec chaque pêcheur sur la conformité de son navire et les éventuels ajustements à réaliser. Elles ont également été l'occasion de rappeler l'importance des équipements obligatoires et des bonnes pratiques pour renforcer la sécurité des professionnels en mer.

La présence de Jérôme Azzaro, technicien pêche à la province Nord, aux côtés de la CAP-NC et de la DAM-NC, a été particulièrement précieuse. Ce travail en concertation permet de croiser les compétences, de transmettre aux pêcheurs une information claire et adaptée à leur situation et d'assurer un accompagnement de proximité dans la durée. Pour rappel, le permis de navigation fait partie des conditions nécessaires pour accéder au statut de patron pêcheur, délivré par le gouvernement, ce statut permettant notamment de bénéficier de l'exonération de TGC.

Se former pour valoriser les produits de la mer

Du 31 août au 4 septembre, sept stagiaires ont participé à Pouembout à une formation consacrée au traitement et au conditionnement des produits de la mer. Financée par la province Nord et organisée par le service Formation de la CAP-NC, elle avait pour objectif de transmettre aux participants les bonnes pratiques d'hygiène, de conservation et de valorisation des produits de la pêche. Les stagiaires ont notamment participé à une mise en pratique au sein d'un laboratoire de transformation et ont ainsi pu suivre toutes les étapes, du filetage au conditionnement, et découvrir différentes possibilités de valorisation du poisson : saucisses, poisson pané, escalopes panées ou encore beignets. Cette formation a également été l'occasion pour le pôle Pêche de la CAP-NC d'échanger avec les participants sur le permis de navigation, la sécurité en mer et les perspectives offertes par la création d'une coopérative. Des outils essentiels pour permettre aux pêcheurs de mieux structurer leur activité et développer de nouveaux débouchés pour leurs produits.

+ d'infos : Service Formation de la CAP-NC
Tél. : 24 31 69 / 23 62 52
formation@cap-nc.nc - cap-nc.nc



Le crabe de palétuvier à l'honneur au Fish Market



Le 5 septembre, le marché de Port-Moselle a accueilli une nouvelle édition du Fish Market « du pêcheur à l'assiette », consacrée cette fois au crabe de palétuvier. Organisé par la Fédération des pêcheurs professionnels côtiers de la province Sud (FPPCPS), avec l'appui de la CAP-NC et ses partenaires, cet événement contribue à promouvoir les produits de la pêche professionnelle locale et à rapprocher pêcheurs et consommateurs. Vente de produits frais, démonstration culinaire et dégustation ont rythmé la matinée. La province Sud était également présente pour informer le public sur la réglementation applicable à la pêche au crabe de palétuvier et sensibiliser à la préservation de la ressource.

Cette nouvelle édition a une nouvelle fois rencontré un bel accueil auprès du public et confirme l'intérêt de ces rendez-vous pour mieux faire connaître les produits de la mer issus de la pêche professionnelle locale.



Bien entretenir le moteur hors-bord 2 temps

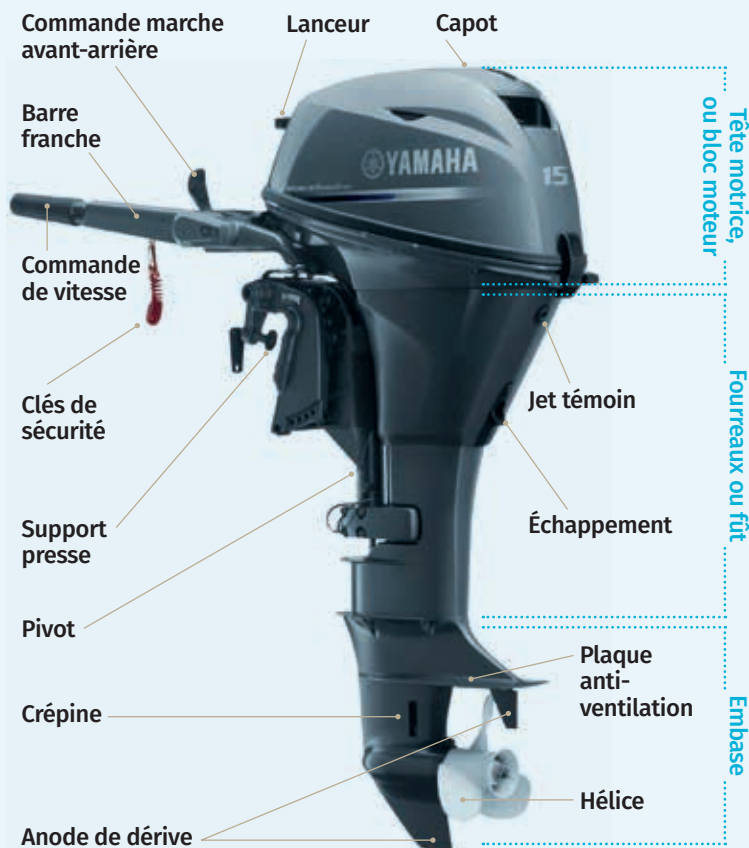
Retrouvez les conseils des techniciens de la plateforme de machinisme de la CAP-NC pour optimiser l'entretien du moteur de son navire et ainsi garantir la sécurité en mer, éviter les pannes et prolonger sa durée de vie.

Utilisé le plus souvent sur des bateaux de petite à moyenne taille, le moteur hors-bord 2 temps, compact et polyvalent, est fixé à l'extérieur et à l'arrière de l'embarcation. Il est plus facile à entretenir et à remplacer que le moteur in-board.

PRÉSENTATION DU MOTEUR HORS-BORD 2 TEMPS

L'entretien du moteur hors-bord 2 temps reste plus simple que celui d'un moteur 4 temps. S'il faut le rincer à l'eau claire après chaque sortie en mer, son équipement nécessite moins de pièces mobiles et il n'est pas nécessaire de vidanger l'huile moteur - uniquement celle de l'embase, ni d'ajuster la soupape.

Modèle de propulseur avec lacet



PROTOCOLE DE DÉMARRAGE

- Pressez la poire d'amorçage essence-huile mélangée jusqu'à ce qu'elle soit ferme.
- Avancez les gaz aux deux tiers du point mort, mettez-le contact et tirez le starter.
- Tirez sur le lanceur : le moteur tourne et s'arrête.
- Poussez à nouveau le starter et tirez sur le lanceur. Le moteur tourne avec les gaz aux deux tiers : laissez tourner pendant 20 à 30 secondes en observant la sortie de l'eau au niveau du jet témoin.
- Après 20 secondes, mettez les gaz à zéro : le régime normal tourne au ralenti. Enclenchez ensuite la commande marche avant ou arrière selon la manœuvre.

DOSAGE HUILE MOTEUR 2 TEMPS

Pour les moteurs hors-bord, on utilise une huile spéciale avec un mélange à 2 %.

Attention :
ne pas préparer trop de mélange, car il ne se conserve pas et risque d'encrasser le carburateur.

Quantité d'essence	Quantité d'huile	
en litre	en litre	en millilitre
1	0,02	20
2	0,04	40
5	0,1	100
10	0,2	200
15	0,3	300
20	0,4	400

→ Le kit pompe à eau

L'embase abrite la pompe à eau qui aspire l'eau pour refroidir le moteur. Il est recommandé de changer votre kit refroidissement tous les 3 à 4 ans en eau douce et tous les 2 ans pour les navigations en eau salée.

→ La bougie

Elle doit être changée tous les 3 ans ou toutes les 300 heures.

→ La vidange de l'embase

L'huile d'embase doit être remplacée 1 fois par an ou toutes les 100 heures.



Renseignements : Plateforme de machinisme agricole de la Chambre d'agriculture et de la pêche
Antenne à Pouembout - Tél. : 47 30 46 - lzinni@cap-nc.nc
Antenne à Maré - Tél. : 45 13 12 - lwaute@cap-nc.nc

EN
BREF



Des produits locaux et bio dans les cantines

Le 3 septembre, une nouvelle opération dans les cantines a permis aux 10 000 enfants des écoles maternelles et primaires de Nouméa, Dumbéa et Païta de retrouver du local et du bio dans leurs assiettes. La coopérative agricole COOP1 a fourni des tomates labellisées Bio Pasifika (agriculturebio.nc) à la cuisine centrale de Newrest : elles ont été servies sur les plateaux de cantine avec des saucisses à base de porc local. Au total, ont été consommées 700 kg de tomates certifiées Bio Pasifika et 20 000 saucisses de porc local. Une belle occasion de mettre en avant la structuration en cours des acteurs du secteur pour proposer collectivement une plus grande part de produits locaux en restauration scolaire.



Déchets agricoles

Favoriser la collecte des emballages vides

L'association Coléo a bénéficié du soutien du fonds du consulat général de Nouvelle-Zélande (NZCF) pour financer l'acquisition et l'installation de conteneurs de stockage. Ce projet avait pour objectif d'équiper trois points de collecte Coléo volontaires afin d'améliorer les conditions de stockage des emballages vides de produits phyto (EVPP) et fertilisants (EVPF) pour une meilleure valorisation. Grâce à cet appui, le dock des engrais (CAP-NC), Agridis Tomo et Agridis Bourail disposent désormais de conteneurs dédiés exclusivement à ces déchets.

Et pour information, le point de collecte Coléo, situé auparavant à l'antenne de la DDEE de Koumac, se trouve désormais chez Agridis Koumac.

Association Coléo :

tél. : 78 81 28

association.coleo@gmail.com

Coléo NC



Signes de qualité

Nouveaux labellisés



Depuis le mois d'août, les labels Pêche responsable côtière et Poulet fermier Certifié authentique comptent de nouveaux professionnels parmi leurs rangs. Côte pêche, deux nouveaux pêcheurs ont obtenu la labellisation, l'un en province Nord et l'autre en province Sud. Du côté de l'aviculture, deux élevages de poulets de chair et un abattoir situés à Bourail rejoignent le label Poulet fermier Certifié authentique.

Toutes nos félicitations à ces nouveaux labellisés qui s'engagent dans des démarches de qualité reconnues et valorisent les savoir-faire locaux. Vous pouvez d'ores et déjà retrouver leurs produits sur les marchés et dans les magasins partenaires.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur signesdequalite.nc

Agir en faveur d'une agriculture durable

Le 6 septembre, la CAP-NC a participé aux rencontres organisées par l'IUCN BESTLIFE2030 et l'Initiative Kiwa qui ont réuni des bénéficiaires des territoires français d'outre-mer (TFO) du Pacifique pour un retour d'expérience sur la mise en œuvre d'actions de conservation et de solutions fondées sur la nature. Grâce au projet PERENNE dédié à la préservation et la restauration des ripisylves en zone agricole, la CAP-NC a pu témoigner des bénéfices durables apportés aux agriculteurs, à la biodiversité et à la résilience climatique. Ces ressources allouées aux organisations locales permettent de transformer des priorités stratégiques en actions concrètes sur le terrain au bénéfice des communautés, de la préservation des écosystèmes et des territoires. Ainsi, la chambre poursuit son engagement dans des projets au service du développement durable de l'agriculture et de la pêche et de l'autonomie alimentaire de la Nouvelle-Calédonie.

L'équipe REPAIR s'agrandit !



Encore plus de terrain, de collaborations et d'actions en faveur de l'agroécologie grâce à l'arrivée de Sévrine Valter le 1^{er} septembre qui vient renforcer l'équipe technique du réseau. Après plusieurs visites d'exploitations, elle réalisera une première animation technique sur la côte Est, puis soutiendra l'équipe dans la réalisation des projets et le suivi des agriculteurs

adhérents sur l'ensemble du territoire. Sévrine sera basée sur le site de la CAP-NC à Nessadiou pour plus de proximité avec nos adhérents du Nord et nos partenaires.

Association REPAIR - Tél. : 74 76 24

contact@repair.nc
repair.nc



Changement climatique

Faire face aux défis environnementaux

Dans le cadre de la stratégie calédonienne du changement climatique, la CAP-NC a contribué, aux côtés de ses ressortissants, à différents ateliers participatifs organisés le 26 août par la ville de Bourail, puis le lendemain par le SIVM Sud à la Foa. Les participants ont pu partager leurs observations sur le terrain - notamment les impacts du changement climatique - et proposer des solutions alternatives. Ces échanges riches autour de l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'aquaculture ont permis de réaliser un diagnostic sur les vulnérabilités du territoire, comme par exemple la ressource en eau, et de travailler sur des pistes de solutions concrètes pour la suite.

VALOREST : des matières organiques locales au service de la restauration écologique



L'association Valorga, avec VALOREST mené de mi-2026 à mi-2028, est lauréate de BESTLIFE2030, un programme cofinancé par l'Union européenne. Ce nouveau projet vise à mieux évaluer le potentiel des matières organiques locales pour la restauration écologique, en substitution aux intrants importés. Deux volets sont menés en parallèle : des essais en pépinière pour tester des substrats locaux dans la production de plants et des chantiers de plantation pour évaluer les fertilisants locaux,

avec un suivi régulier basé sur des indicateurs clés. VALOREST associe producteurs, pépiniéristes et acteurs de la restauration végétale afin de produire des références concrètes, partager les pratiques et mieux valoriser les ressources du territoire.

+ d'infos

Valorga. Tél. : 97 18 30 - valorga@valorga.nc - valorga.nc

**Allwoods**
L'UNIVERS DU BOIS

DE NOMBREUSES RÉFÉRENCES DE
PIN RADIATA
Traité H3.2 / H4

- STRUCTURE EXTÉRIEUR
- SOLIVAGE



DIMENSIONS DES SECTIONS
Épaisseur • De 45 et 70 mm
Largeur • De 95 à 295 mm
Longueur • De à 3 à 6 m

 Showroom à Ducos - 22 rue Descartes

 info@allwoods.nc

 233 819

 Allwoods NC

À PARTIR DU 10 OCTOBRE 2026

DUCOS QUINCAILLERIE
TÊTE SES

40
ANNÉES À VOS CÔTÉS | 1986 - 2026

TENTEZ VOTRE CHANCE !

AVEC PLUS DE 800 000 FR\$ DE LOTS À GAGNER !



Rendez-vous en magasin pour découvrir nos animations, profiter de nos promotions et repartir avec plein de cadeaux ! *

*Offre valable jusqu'au 31 novembre 2026, dans la limite des stocks disponibles. Règlement des jeux d'algorithmes chez Ducos 27017A, bureau de presse.

PROTECTION CONTRE LES FEUX

Mesures de réduction des risques incendies en milieu agricole

Garantir l'accès au site aux services de secours

Pour défendre vos enjeux, les centres d'incendie et de secours (CIS) auront besoin de pouvoir accéder aux différentes parcelles avec leurs engins d'intervention. Il faut donc prendre en compte un accès possible pour ce type d'engin (portail, contour, cultures...).

Les pare-feux bien constitués (6 à 10 mètres) pourront permettre aux CIS d'intervenir en les utilisant.

Création de pare-feux naturels et artificiels

→ ZONES TAMPON **B**

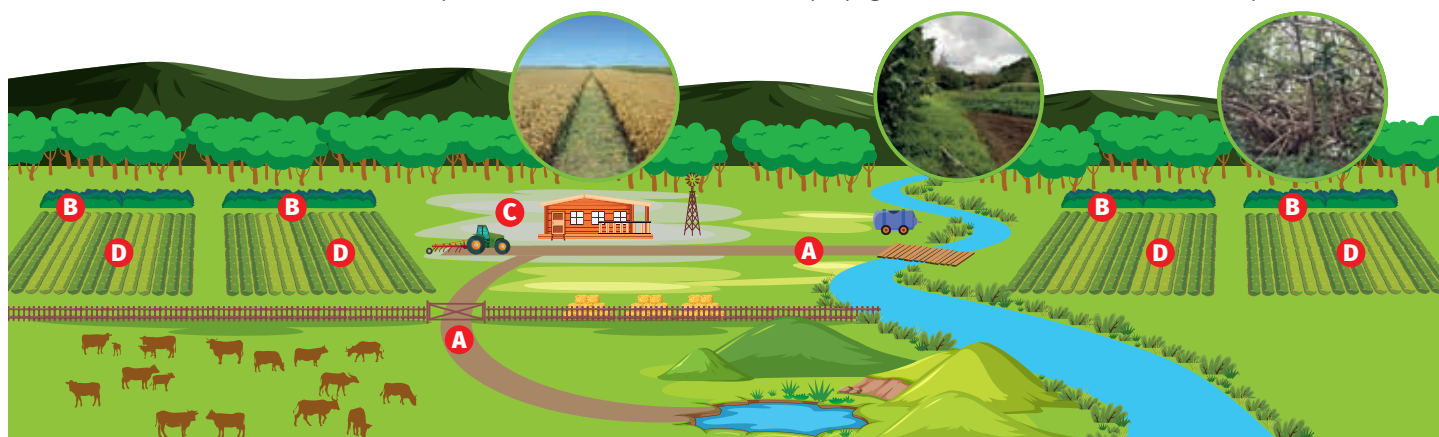
Établissez des bandes de terrain dégagées entre les zones forestières et les champs. Ces bandes, appelées pare-feux, peuvent être faites en enlevant la végétation inflammable ou en plantant des espèces moins inflammables (type bourao). Un coupe-feu de 6 à 10 mètres permet d'éviter ou de freiner la propagation du feu et permet au service d'incendie et de secours d'intervenir de façon optimale.

→ LIGNE DE DÉFENSE **C**

Créez des zones avec une couverture végétale réduite autour des bâtiments agricoles ou des zones d'enjeux. Cela peut inclure l'utilisation de gravier, de terre nue ou de cultures à faible inflammabilité, comme certaines espèces de couvre-sol. Plantez des haies et des arbres qui résistent aux incendies. Ces barrières peuvent ralentir la propagation du feu.

→ ÎLOTAGE **D**

La création d'îlots au sein des grandes zones agricoles peut également être une solution pour limiter la propagation des incendies. Cela consiste à diviser les grandes parcelles en plusieurs sections plus petites. En créant soit des pare-feux entre chaque espace, soit en plantant des haies et des arbres qui résistent aux incendies. Par exemple : le bourao.



Ressource en eau

→ Réserve portable

Un bidon de 25 l ou du matériel de type pulvérisateur à dos en permanence dans les véhicules permet une action rapide.

→ Réservoirs d'eau

Conservez les réserves d'eau remplies sur place adaptées à la zone à protéger (citernes, retenue collinaire) de préférence à proximité des zones vulnérables, pour être en mesure de réagir rapidement en cas d'incendie ou être utilisées par les services d'incendie et de secours, si un accès est prévu en ce sens.

→ Mise à disposition du matériel

Une moto pompe peut permettre une première intervention. Il faut s'assurer dès le début de la saison sèche que votre matériel est adapté à celui des services de secours (ex. : « raccord pompier ») pour permettre son utilisation.

Ces ressources en eau pourront également être utilisées par les services d'incendie et de secours (camion / hélicoptère) pour permettre une extinction plus rapide. Lorsqu'un point d'eau est installé, il est important de **transmettre sa localisation à la direction de la sécurité civile** pour qu'elle soit recensée comme ressource disponible pour les hélicoptères bombardiers d'eau.



Entretien des engins agricoles

Les engins agricoles peuvent être une source importante de risque d'incendie, notamment lorsqu'ils sont mal entretenus. Il est donc important de :

- Effectuer un entretien régulier des engins selon les recommandations du constructeur ;
- Vérifier l'état des circuits électriques et des points chauds (échappement, turbo, etc.) ;
- Mettre en place une procédure de nettoyage systématique pour éviter l'accumulation de matières inflammables sur les engins ;
- Former les opérateurs à la conduite en sécurité des engins agricoles et leur apprendre à réagir en cas d'incendie.

Mesures à long terme

- **Reboisement contrôlé** : favorisez une gestion forestière durable, en veillant à espacer les arbres et en réduisant la densité des forêts environnantes.
- **Régénération des sols** : des sols plus humides et en bonne santé réduisent les risques d'incendie, donc des pratiques agricoles qui favorisent la rétention d'eau sont bénéfiques.



En cas d'incendie : quelques gestes réflexes



Prévenir les secours immédiatement

COMPOSEZ LE 18 dès que vous apercevez un départ de feu. Fournissez des informations précises sur **l'emplacement, les risques présents et l'étendue de l'incendie**.

Si votre commune ne dispose pas de service d'incendie et de secours, l'appel sera transmis au centre de traitement des appels d'urgence (CTA), puis transmis à la sécurité civile pour être traité.



Prévenir le voisinage

Si un réseau de voisins vigilants est en place, activez-le pour augmenter vos chances d'arrêter le feu naissant et mutualiser vos ressources.



Utiliser les équipements disponibles

Si l'incendie est encore de faible ampleur et qu'il ne vous met pas en danger, vous pouvez utiliser des équipements agricoles comme des herbes ou des citernes pour créer une bande coupe-feu, en éliminant la végétation autour des flammes.



Trouver le Commandant des Opération de Secours (COS)

Si vous arrivez sur un site d'incendie où les pompiers sont déjà à l'œuvre, présentez-vous au COS, le responsable de l'intervention, pour coordonner vos actions et déterminer comment vous pouvez aider.



Prioriser votre sécurité

Si le feu est trop important, évitez d'intervenir seul. Laissez les pompiers gérer la situation, car un feu de grande envergure peut se propager très rapidement et menacer la vie humaine.



Éloigner le matériel inflammable

Déplacez si possible tout matériel ou substances inflammables (paille, carburant, produits chimiques) à l'écart de la zone menacée par le feu.



Évacuer les lieux

Si vous êtes en danger, quittez la zone en prenant les chemins déjà dégagés et en suivant les consignes des autorités. Ne vous exposez pas inutilement. Si cela n'est pas possible confinez-vous à l'intérieur d'un bâtiment « en dur » en calfeutrant les ouvertures et en vous signalant aux sapeurs-pompiers via le 18.



Suivre les consignes des autorités

Restez à l'écoute des instructions données par les autorités locales et les services de secours. Votre aide pourrait être sollicitée pour appuyer l'intervention des sapeurs-pompiers. Pour coordonner vos actions, trouvez directement le chef des opérations sur site.



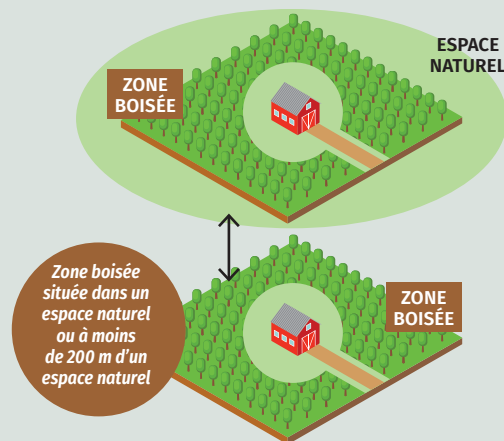
RAPPEL DE L'OBLIGATION DE DÉBROUSSAILLAGE

L'arrêté HC/CAB/DSC n° 77 du 24 août 2012 portant obligation de débroussaillage de nature à concourir à la réduction des risques liés aux Feux De Forêt (FDF) en Nouvelle-Calédonie.

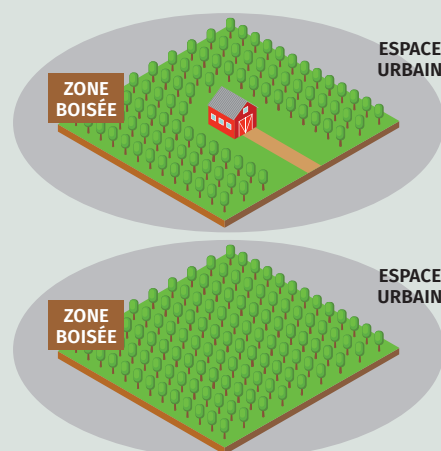
Le débroussaillage a pour objectifs de limiter la propagation du feu, de diminuer son intensité et de faciliter la lutte contre les incendies, en créant une zone moins conductrice entre les habitations et le milieu naturel environnant.

Concernant les zones boisées situées à l'intérieur ou à moins de 200 mètres d'espaces naturels à fort potentiel calorifique, il est obligatoire de débroussailler et de maintenir en l'état débroussaillé sur un rayon de 50 mètres autour des constructions, des chantiers, travaux et installations de toute nature, ainsi que sur une bande de 10 mètres de part et d'autre de l'emprise des voies privées donnant accès à ces constructions.

Concernant les zones boisées situées en espace urbain, cette obligation s'étend à l'ensemble du terrain, qu'il soit bâti ou non.



Obligation de maintien en l'état débroussaillé dans un rayon de 50 m autour des installations de toute nature ainsi que sur une bande de 10 m de part et d'autre de l'emprise des voies privées y donnant accès.



Obligation de maintien en l'état débroussaillé de l'ensemble du terrain boisé, qu'il soit bâti ou non.

Bien plus qu'une obligation, le débroussaillage autour des habitations est un devoir.

PRIM'AIR : L'AGRICULTURE PEUT AGIR EN FAVEUR DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Les résultats des mesures de NH₃ réalisées dans le cadre du projet multipartenarial PRIM'Air (PRomotion et Innovation pour les Matières organiques et la qualité de l'Air) sont désormais connus. Tous fertilisants confondus, ils montrent de faibles émissions : un bénéfice direct pour la qualité de l'air... et pour le portefeuille des agriculteurs.

Lors de l'épandage d'engrais, une partie de l'azote peut être perdue dans l'atmosphère, notamment sous forme d'ammoniac. Invisible, cette perte pèse doublement, en dégradant la qualité de l'air et en privant les cultures d'un nutriment précieux. Moins d'azote disponible, c'est une fertilisation moins efficace et, au bout du compte, une perte économique pour l'agriculteur. Pour objectiver ces pertes, la CAP-NC et Valorga, avec le soutien de l'Ademe, ont lancé le projet PRIM'Air en 2025. L'objectif : mesurer les émissions de NH₃ et plus particulièrement les pertes par volatilisation liées à l'utilisation de différents fertilisants lors de l'épandage, en comparant entre autres les produits minéraux et les fertilisants organiques locaux.

DES PREMIERS RÉSULTATS ENCOURAGEANTS

« Les premières analyses confirment que les fertilisants étudiés dans le cadre du projet présentent des niveaux d'émission faibles, voire très faibles selon les conditions, avec des pertes comprises entre 1 et 14 %, indique Mathilde Hanoun, chargée de mission chez Valorga. À titre de repère, les pertes associées aux engrais minéraux sont estimées à 28 % dans l'Hexagone. »

Sans surprise, le lisier de porc épandu à la cuillère apparaît comme le fertilisant le plus émetteur du panel étudié. Pour autant, avec un maximum de 14 %, ses pertes restent contenues au regard des références disponibles.

LES BONNES PRATIQUES, UN FACTEUR DÉCISIF

Si ces résultats permettent de mieux caractériser les émissions associées aux

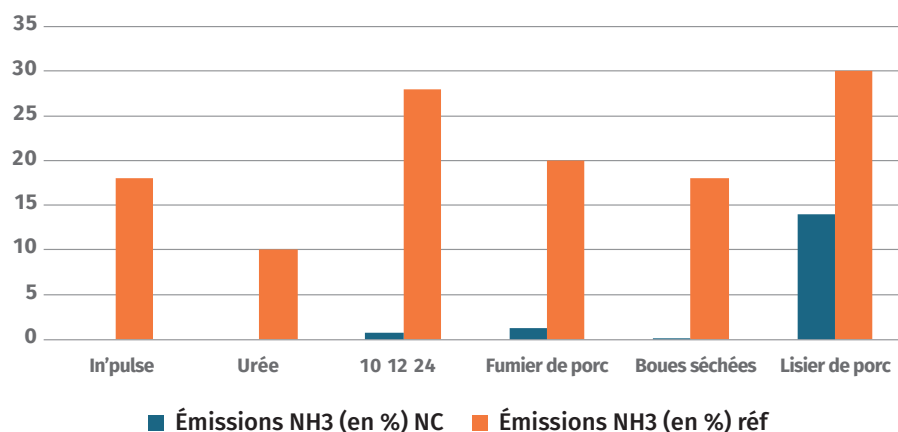
différents fertilisants, ils mettent aussi en lumière le rôle des pratiques d'épandage elles-mêmes. « C'est pourquoi un essai sur l'enfouissement du fumier de porc lors de l'épandage a été lancé », souligne Mathilde Hanoun. Les données des essais 2026, attendues en fin d'année, consolideront ainsi les résultats relatifs aux émissions. Elles consti-

L'objectif du projet PRIM'Air est de comparer des itinéraires techniques en substituant de la fertilisation minérale par de l'organique.

tueront aussi un pas supplémentaire vers une ou des solutions parvenant à concilier performance agricole, économie et préservation de la qualité de l'air.

¹ Pour en savoir plus rendez-vous sur citepa.org, rubrique Actualités

Pertes NH₃ par volatilisation (%) selon les produits épandus



Le projet PRIM'Air,

coanimé par la CAP-NC et Valorga, avec l'appui de la Technopole et de Metys Inrae et le financement de l'Ademe dans le cadre de l'appel à projets Agri'Q'Air, vise à promouvoir les bonnes pratiques de fertilisation organique et la santé des sols pour une agriculture plus durable en Nouvelle-Calédonie.





PROJET PERENNE : L'EXPÉRIMENTATION CONTINUE



Porté par le WWF Nouvelle-Calédonie et coanimé avec la CAP-NC, le projet PERENNE qui vise à lutter contre l'érosion des berges de la Néra grâce à la restauration végétale, a amorcé une nouvelle étape. L'objectif : faire émerger et consolider des solutions adaptées et reproductibles à l'échelle des exploitations.

La restauration des forêts de bord de rivière, ou ripisylves, reste un défi en Nouvelle-Calédonie. Ces milieux particulièrement dynamiques sont soumis aux crues, à l'érosion et aux effets du changement climatique. « Ce n'est pas un sprint, c'est un marathon. Le suivi dans la durée est indispensable pour comprendre comment les aménagements réagissent aux événements et construire des références fiables pour les agriculteurs », relève Hubert Géraux, expert plaider pour le WWF. Décliné en trois volets, le projet PERENNE 2 est entré dans une nouvelle phase début 2026. Une continuité sur trois ans grâce à la mobilisation de nouveaux partenaires financiers dont l'Office français pour la biodiversité et le fonds de soutien à la Politique de l'eau partagée.

CONNAÎTRE : MIEUX DIAGNOSTIQUER LES RIPISYLVES

Cette étape vise à améliorer les connaissances sur la localisation, l'évolution depuis 50 ans et l'état de santé actuel des berges, et disposer d'outils répliquables à l'échelle individuelle des agri-

culteurs. Après le diagnostic réalisé sur le bassin versant de la Néra lors de PERENNE 1, la méthode a été consolidée et appliquée à quatre nouveaux bassins versants de la zone côtière Ouest inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco : le Cap, Nessadiou, Moindou et La Foa. Les diagnostics permettront de restituer un état des lieux et des recommandations aux communes.

RÉPARER : EXPÉRIMENTER AVEC LES AGRICULTEURS

Mandatée pour mettre en œuvre ce volet auprès des professionnels, la CAP-NC accompagne les agriculteurs volontaires sur leurs parcelles afin de tester différentes solutions de restauration des berges. « En plus de notre parcelle à Nessadiou, PERENNE 1 a permis de réaliser huit chantiers auprès de sept agriculteurs. PERENNE 2 poursuit le suivi de ces sites et prévoit de travailler sur quatre nouvelles zones avec l'objectif de constituer un portefeuille d'une douzaine de sites expérimentaux », souligne Srian Sadimoen, chargée de mission au pôle Alimentation et Développement durable de la CAP-NC. L'enjeu est de répondre à des situations variées : élevage ou culture, niveaux d'érosion différents, présence d'espèces invasives, tailles d'exploitation et moyens disponibles. Ces expérimentations doivent permettre de construire, d'ici 2028, un référentiel technico-économique.

PARTAGER : TRANSMETTRE LES EXPÉRIENCES

Le dernier volet concerne la diffusion des résultats. La chambre contribuera

à la réalisation de supports et vidéos techniques à destination des agriculteurs pour faciliter le partage des pratiques et des enseignements issus des chantiers. Ce projet accorde également une place importante à la transmission aux nouvelles générations. Des chantiers-écoles sont menés avec les établissements scolaires de Bourail (écoles et collèges) et différents publics, afin de faire des jeunes des gardiens de la préservation des rivières.



Renforcer les chantiers de restauration

La production végétale accompagne cette démarche. En fin d'année, une nouvelle production de 20 000 plants supplémentaires va être lancée. Elle s'appuiera sur une palette d'une trentaine d'espèces locales déjà testées sur les précédents chantiers, dont les premiers retours sont encourageants, et sera enrichie par de nouvelles espèces afin d'élargir les possibilités de restauration.

Co-financé par



FICHE PRATIQUE

GESTION DE L'ENTREPRISE

→ Pour accompagner ses ressortissants dans la gestion de leur exploitation ou de leur entreprise, le pôle Appui aux ressortissants de la CAP-NC propose des fiches technico-économiques afin de mieux piloter ses activités.

Les SIG : comprendre les résultats de mon exploitation (1/2)

Les soldes intermédiaires de gestion (SIG) sont des indicateurs qui permettent de comprendre comment se forme le résultat d'une exploitation. Ils décomposent l'activité étape par étape afin de voir ce que chaque production apporte réellement, une fois les charges déduites.

Ce sujet est traité en deux parties. Cette fiche est consacrée à la rentabilité de l'exploitation. La seconde, à retrouver dans le prochain numéro, abordera la capacité à financer ses projets, à rembourser ses emprunts et à gérer sa trésorerie.

Les SIG aident à répondre à plusieurs questions. Dans ce numéro, les indicateurs présentés permettent de répondre aux questions liées à la rentabilité :

- Mon activité est-elle rentable ?
- Quelles productions me rapportent le plus ?
- Est-ce que mon exploitation couvre ses charges ?

1 LES INDICATEURS CLÉS DE LA RENTABILITÉ

(1) Chiffre d'affaires	32 908 871
Verger	
Maraîchage	30 966 000
Élevage	1 942 871
Subventions	
Variation de stock	
(2) Charges opérationnelles (variables)	11 008 057
Verger*	2 152 365
Maraîchage*	7 170 245
Élevage*	501 600
MO saisonnière	1 183 847
(3) Marge brute = (1-2)	21 900 814
(4) Charges fixes	18 111 226
Carburant et Lubrifiants	200 000
Fournitures atelier et consommables	180 000
Entretien du matériel	3 137 755
Salaires	9 041 040
Charges sociales	2 797 431
Assurances	2 000 000
Honoraires comptables	575 000
OPT / Frais bancaires	180 000
(5) Excédent brut d'exploitation (3-4)	3 789 588

Chiffre d'affaires (CA) : c'est l'argent généré par les productions.

Marge brute (MB) : elle permet d'évaluer la rentabilité des cultures et des ateliers d'élevage. Elle peut être calculée pour l'ensemble de l'exploitation ou atelier par atelier.

Excédent brut d'exploitation (EBE) : c'est l'indicateur central pour apprécier la performance économique.

2 COMMENT INTERPRÉTER CES RÉSULTATS

À chaque étape, il faut enlever des charges pour comprendre ce qu'il reste réellement : voir la fiche technique parue dans *La Calédonie agricole* n°200, téléchargeable sur :

cap-nc.nc, rubrique "Se documenter"

Un chiffre d'affaires élevé ne garantit pas une bonne rentabilité. Si les charges sont trop importantes, la marge se réduit et le revenu réel diminue.

L'EBE est un indicateur clé : il permet de mesurer ce que l'exploitation génère grâce à son activité. Calculé à l'échelle de chaque atelier, voire de chaque culture, il devient un véritable outil d'aide à la décision pour identifier les activités les plus performantes et celles qui méritent d'être améliorées. Il doit être suffisant pour couvrir les annuités d'emprunt, les prélèvements privés, tout en dégagant une marge de sécurité.

Comparer annuellement les MB des différents ateliers et l'EBE de l'exploitation permet d'identifier les productions les plus performantes et d'ajuster ses pratiques.



Ce qu'il faut retenir

- Une activité peut générer beaucoup de ventes sans être réellement rentable.
- Comparer annuellement la MB et l'EBE permet d'identifier les productions les plus performantes et d'ajuster ses pratiques.

+ d'infos

Chambre d'agriculture et de la pêche
Pôle Appui aux ressortissants
Tél. : 24 31 60
poleressortissant@cap-nc.nc



INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Analyse de l'évolution des prix de l'ensemble des ménages juillet

En juillet, l'indice général des prix à la consommation (IPC) recule de 0,1 % et l'indice alimentation de 0,2 %, après une hausse équivalente (+0,2 %) le mois dernier. Cette diminution est principalement tirée par la baisse des prix des légumes (-3,9 % après +1,1 %) et en particulier du chou vert, du chou de Chine, de la tomate et des salades. Il est à noter que les prix des fruits augmentent de 2,5 %. Ainsi, sur un an, les prix de l'alimentation diminuent de 1,5 %.

Sources : Isee

Indicateur	Valeur
IPC général	-0,1 %
IPC alimentation	-0,2 %
• dont légumes	-3,9 %
• dont fruits	2,5 %



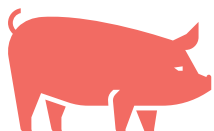
→ SMAG

(depuis le 1^{er} août 2026)

850,07 F/h
ou **143 662 F**
brut/mois (169 h)

La production animale Sources : Enquête agricole 2025 (Davar), premières estimations.

Les premiers résultats de l'enquête agricole 2025 réalisée par la Davar, encore provisoires et susceptibles d'évoluer lors de la consolidation des données, mettent en évidence des évolutions contrastées des productions animales par rapport à 2012, date du dernier recensement.

			
Vaches mères	Truies mères	Poules pondeuses	Ruches en production
Effectif 2025	Effectif 2025	Effectif 2025	Effectif 2025
30 700	2 700	180 000	10 600
Évolution depuis 2012	Évolution depuis 2012	Évolution depuis 2012	Évolution depuis 2012
-27 %	-23 %	+20 %	+56 %

Forces de travail : un secteur agricole vieillissant et une pénurie de jeunes exploitants

L'âge moyen des représentants légaux des exploitations agricoles est de 55 ans : il évolue en fonction des types d'exploitation et de leur localisation. Il faut souligner que plus d'un tiers des représentants légaux ont plus de 61 ans. Ces résultats, issus des premières estimations de l'enquête agricole réalisée par la Davar entre fin 2025 et courant 2026, mettent en évidence les enjeux liés au renouvellement des générations dans un secteur agricole vieillissant.

ÂGE MOYEN		
		
16 %	48 %	35 %
MOINS DE 40 ANS	ENTRE 40 ET 60 ANS	PLUS DE 60 ANS



Le chiffre

30
porteurs de projet
ont participé
aux réunions
collectives
depuis le
lancement
de **CAP** sur
l'installation.

Catégories	Dates échéances	Actions	À savoir
Fiscal	31 octobre 2026	DSF : paiement du solde des impôts 2025	
Social	31 octobre 2026	CRE (Caisse de retraite des employés) : employeurs - déclaration et paiement de la CRE	Déclaration et paiement de la CRE - 3 ^e trimestre
	31 octobre 2026	CAFAT : employeurs - déclaration et cotisations DNT	DNT (déclaration nominative trimestrielle) - 3 ^e trimestre
	31 décembre 2026	CAFAT : travailleurs indépendants - cotisation Ruamm	Cotisation Ruamm du 1 ^{er} trimestre 2027

LE CERTIPHYTO-NC 1 OUVRE LA VOIE À LA FORMATION EN LIGNE

Se former où l'on veut, quand on le peut : pour la première fois, la CAP-NC digitalise l'une de ses formations. Du 2 au 30 novembre, le Certiphyto-NC 1 sera accessible en ligne, avec deux heures de pratique organisées dans plusieurs communes. Une nouvelle formule destinée à faciliter l'accès à la formation, notamment pour les professionnels éloignés.

Réglementation, santé, environnement, utilisation du pulvérisateur... Jusqu'à présent, les stagiaires du Certiphyto-NC 1 assimilaient l'ensemble de ces notions au cours d'une journée en présentiel. En novembre, une nouvelle formule complète l'offre actuelle : la partie théorique pourra être suivie à distance en ligne, et surtout au rythme de chacun. « Les participants auront accès à la plateforme pendant un mois. Ils pourront se connecter quand ils le souhaitent et étaler leurs heures de formation en fonction de leurs contraintes professionnelles », explique Valérie Hanne, responsable du service Formation de la CAP-NC.

APPRENDRE AUTREMENT

La formation a été pensée pour être interactive : vidéos, documents à consulter ou télécharger, mais aussi exercices, jeux de memory ou mots croisés. Le stagiaire pourra, par exemple, apprendre à organiser correctement un local de stockage des produits phytosanitaires grâce à une mise en situation. Un QCM permet de vérifier l'acquisition des connaissances et les exercices peuvent être recommencés autant de fois que nécessaire. Les formatrices restent disponibles via la plateforme pour répondre aux questions. « L'objectif est la réussite et l'obtention du certificat pour les stagiaires », souligne Valérie Hanne. Après quatre heures de théorie en ligne, les stagiaires participent à deux heures de mise en pratique, proposées « dans plusieurs communes suivant le nombre de candidats inscrits à la session et suivant leurs lieux de résidence ».

LEVER LE FREIN DE LA DISTANCE

Pour la chambre, cette digitalisation répond surtout à une réalité de terrain. « Certains agriculteurs rencontrent des difficultés logistiques pour se déplacer et assister à une journée complète en présentiel. » Le distanciel leur permet de



La formation Certiphyto-NC 1 en ligne est une première pour la CAP-NC, mais nous avons l'intention d'en proposer d'autres.

se former depuis chez eux et d'organiser leur apprentissage autour de leur activité. La nouvelle formule permet également de réduire le coût de la formation. Sa conception aura nécessité plus d'un an de travail. À la demande du pôle Végétal, Aude Robelin, formatrice de la CAP-NC, a entièrement adapté les contenus au numérique, aux côtés de Bénédicte Trilles-Coustenoble, également formatrice Certiphyto. Aude Robelin, devient désormais la conceptrice des formations en ligne de la CAP-NC. Car ce Certiphyto-NC 1 n'est qu'un début. « C'est une première pour la CAP-NC, mais nous avons bien l'intention d'en proposer d'autres », annonce Valérie Hanne. D'autres formateurs pourront ainsi confier leurs supports pédagogiques afin de les transformer en parcours numérique.



Un certificat obligatoire valide 5 ans

La certification phytosanitaire est destinée aux acheteurs et utilisateurs de produits phytopharmaceutiques à usage agricole. À l'issue de la formation, le Certiphyto-NC 1 (sur une journée) est ensuite délivré par les services de la Dafe (Direction du service de l'État de l'agriculture, de la forêt et de l'environnement) pour une durée de 5 ans.

CERTIPHYTO-NC 1 EN LIGNE, COMMENT ÇA MARCHE ?

La 1^{ère} session en ligne du Certiphyto-NC 1 se tiendra du 2 au 30 novembre.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 13 novembre sur cap-nc.nc, onglet Se former, ou dans une antenne de la CAP-NC. Le montant de la formation est de 13 000 F/personne.

Un mail d'accès à la plateforme de formation QIGU vous sera ensuite envoyé. Après la création de votre mot de passe, vous disposerez d'un mois pour suivre la formation à votre rythme. Tous les supports doivent être complétés (vidéos, liens, exercices interactifs, etc.), et ce dans tous les items : réglementation, santé, environnement, pratique et bilan. La partie pratique en présentiel est obligatoire. À partir du 15^e jour de formation, vous pourrez réserver, via un lien Doodle, le créneau géographique et horaire de votre séance en présentiel d'une durée de 2 heures.

Service Formation de la CAP-NC

Tél. : 24 31 69 / 24 63 74 - formation@cap-nc.nc

Vous connaissez des agriculteurs traditionnels ou des pêcheurs côtiers qui ne sont pas encore membres de notre chambre consulaire ?

Devenez les ambassadeurs de notre maison commune !



Un seul cap à suivre pour faire partie de la maison commune des agriculteurs et des pêcheurs :

appelez le
243 160



Si vous connaissez des personnes intéressées, demandez-leur de nous appeler. Nous les rappellerons !

DQS DÉMARCHE
QUALITÉ
SANITAIRE

La Démarche Qualité Sanitaire (DQS) est le fruit de travaux réalisés par tous les acteurs de la Charte Bovine. Elle vise à faire reconnaître et à valoriser le statut sanitaire et les bonnes pratiques des éleveurs engagés volontairement dans celle-ci.

Afin de promouvoir cette démarche, reposant sur quatre entités, le GDS-A de la Chambre d'agriculture et de la pêche a souhaité mettre en place une identification visuelle.

Quatre *niveaux* d'engagement



Ce premier niveau de démarche répond au besoin initial exprimé par les éleveurs pour sécuriser les échanges de bovins eu égard aux maladies de la reproduction et à la paratuberculose. Cette identification signifie que la surveillance est mise en place et que les éleveurs s'engagent à respecter les protocoles sanitaires.



Le « + » renseigne sur le niveau de garantie de la surveillance de la paratuberculose. Cette identification signifie que la surveillance existe depuis au moins 2 ans. Elle atteste d'un niveau élevé de garantie.



Ce second niveau de la « Démarche Qualité Sanitaire » vise à contribuer à la valorisation commerciale de productions qualitatives, sur des marchés de niche. En sus du respect des protocoles sanitaire, le DQS précise un renforcement des pratiques de gestion des données d'état civil bovin (filiation / type racial).



Le « + » renseigne sur le niveau de garantie de la surveillance de la paratuberculose. Cette identification signifie que la surveillance existe depuis au moins 2 ans. Elle atteste d'un niveau élevé de garantie.



Les partenaires de la "Démarche Qualité Sanitaire" :

Agence rurale, CAP-NC, DAVAR, GTV, IVNC, OCEF, province des Îles, province Nord, province Sud, SEBNC, UPRA Bovine, UCS.



→ VOS PROCHAINES FORMATIONS - OCTOBRE À DÉCEMBRE 2026

CERTIPHYTO-NC (obligation règlementaire)						
CERTIPHYTO-NC 1	7 octobre	Nouméa	1 jour	Acheteurs et utilisateurs de PPUA (produits phytosanitaires à usage agricole) classés non toxiques et non CMR (cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques)	Oui	CAP-NC
	3 novembre	Voh				
	22 décembre	Nouméa				
CERTIPHYTO-NC 3	Sessions pour le renouvellement en candidat libre ou test de renouvellement : 4 novembre à Bourail, 1 ^{er} décembre à Bourail, 3 décembre à Nouméa, 15 décembre à Nouméa		2 heures	Acheteurs et utilisateurs de PPUA sans restriction et agriculteurs importateurs de PPUA pour leur activité, sans revente	Oui	CAP-NC
	Sessions pour le renouvellement formation + évaluation : 4 novembre à Bourail, 3 décembre à Nouméa		1 jour			
	24, 25 novembre, 1 ^{er} décembre	Bourail	3 jours			
	2, 8 et 15 décembre	Nouméa				
CERTIPHYTO-NC 4	Session pour le renouvellement formation + évaluation : 20 et 21 octobre à Nouméa		2 jours	Importateurs et distributeurs de PPUA, conseillers agricoles et prestataires de service	Oui	CAP-NC
	9, 10, 16 et 17 décembre	Bourail	4 jours			

Sous réserve de modification des dates et lieux - septembre 2026

Pour vous inscrire aux formations CERTIPHYTO-NC, contactez le service formation de la CAP-NC : tél. 24 63 74 - formation@cap-nc.nc

La CAP-NC propose des formations Certiphyto-NC de recyclage. Inscriptions auprès du service formation. Pour rappel, le délai admissible pour le renouvellement NC3 et NC4 est de 6 mois après la date de fin de validité. Au-delà, les participants devront suivre à nouveau une session initiale pour obtenir leur Certiphyto.

LA CAP-NC VOUS PROPOSE DE SUIVRE LA FORMATION CERTIPHYTO-NC 1 EN LIGNE : POUR EN SAVOIR PLUS, RENDEZ-VOUS EN P. 42.

LES OFFRES DE FORMATION DU CFPPA

Les formations du CFPPA sont ouvertes aux particuliers, exploitants agricoles, salariés, entreprises, associations... Elles peuvent être organisées sur l'ensemble du territoire. Les dates des sessions seront précisées dès que les inscriptions seront suffisantes.

Le catalogue des formations est consultable en ligne et précise les thématiques, déroulés, contenus et tarifs de chaque formation.

Les thématiques proposées sont les suivantes :

- Apiculture
- Productions végétales de plein champ et hors sol
- Entretien de la fertilité des sols
- Tracteur et agroéquipements
- Utilisation et entretien des petits matériels agricoles
- Revégétalisation
- Certiphyto : initial et renouvellement
- Lutte agroécologique contre les bioagresseurs

Il est à noter que l'expertise en ingénierie de formation du CFPPA permet de proposer d'autres formations professionnelles, en lien avec vos besoins spécifiques. **Contactez-nous !** Nous étudierons ensemble vos demandes.

Pour consulter le catalogue, rendez-vous sur :
heyzine.com/flip-book/2ddf5a4ebd.html

Renseignement et inscription :

Antenne Sud CFPPA :

cfppa-sud.epn-nouvelle-caledonie@educagri.fr

Antenne Nord CFPPA :

cfppa-nord.epn-nouvelle-caledonie@educagri.fr



→ Zoom sur deux formations



→ Devenir formateur d'adultes

Cette formation a pour objectif de permettre aux participants de concevoir, animer et évaluer une formation destinée à un public adulte.

- **Durée :** 36 heures, soit 5 jours
- **Coût :** 79 900 francs/participant
- **Dates :** du 15 novembre au 15 décembre
- **Lieu :** Université de Nouvelle-Calédonie à Nouville (Nouméa)

→ Formation production hors sol

Les participants pourront découvrir et mettre en pratique les principales techniques de production hors sol sur pain de coco. Au programme : installer et entretenir une unité hors sol, choisir les espèces et variétés adaptées, gérer les cultures de l'implantation jusqu'à la récolte...

- **Durée :** 14 heures, soit 2 jours
- **Coût :** 29 500 francs/participant
- **Lieu :** Université de Nouvelle-Calédonie à Nouville (Nouméa)

Bienvenue à la ferme

BAF et Sud Tourisme : un partenariat au service de l'agritourisme



Engagé à l'occasion du Salon international de l'agriculture 2026, le partenariat entre Bienvenue à la ferme Nouvelle-Calédonie et Sud Tourisme marque une nouvelle étape dans la structuration et la promotion de l'agritourisme sur le territoire.

Cette démarche repose sur une feuille de route commune autour de trois priorités :

- **Accompagner la montée en compétence des acteurs ;**
- **Valoriser et diversifier l'offre ;**
- **Renforcer sa visibilité auprès des clientèles locales et extérieures.**

L'objectif ? Positionner l'agritourisme comme une composante à part entière d'un tourisme durable, authentique et expérientiel.

Les premières actions ont rapidement permis de concrétiser cette dynamique. Au Salon du tourisme en mai 2026, Bienvenue à la ferme a bénéficié d'une forte visibilité, grâce à un espace dédié aux producteurs et un second consacré à l'agritourisme ainsi qu'à la création et la commercialisation d'offres du réseau. Cette collaboration s'est poursuivie à la Foire de Bourail, avec la vente d'offres sur le stand de Sud Tourisme et des animations valorisant les adhérents et leurs produits. La dynamique s'est également illustrée lors du Forum des FANC (Forces armées de Nouvelle-Calédonie), avec la présence du réseau, un marché de producteurs et la promotion du « *Mangez fermier* ».

Ce partenariat se poursuivra à travers de nouvelles opérations, notamment à la foire du Pacifique, afin de développer les expériences et les séjours à la ferme. À l'horizon 2027, Bienvenue à la Ferme poursuivra le développement et la valorisation de son offre agritouristique, en renforçant sa visibilité, ses offres et ses actions de promotion, avec l'appui de ses partenaires et de nouvelles collaborations.



Plus d'infos :

**Chambre d'agriculture et de la pêche
Antenne de Bourail**

Sabrina Lucien, animatrice

Tél. : 44 23 48 / 79 36 10

bienvenuealaferme@cap-nc.nc

www.bienvenuealaferme.com

CONSTRUISONS NOTRE PAYS, ÉCONOMISONS L'ÉNERGIE

**QUINCAILLERIE
CALEDONNIENNE**

**TRAVAILLEZ MOINS
CULTIVEZ MIEUX.**

**MOTOPOMPE
DIESEL AUTO-AMORÇANTE**

500 L/min DÉBIT MAX. 75 m HAUTEUR MAX DE REFOULEMENT 296 cm³ CYLINDRÉE MOTEUR 6 m HAUTEUR MAX D'ASPIRATION

Ø 50 mm RACCORDS ENTRÉE / SORTIE POMPE EN FONTE

92.130^F TTC

Réf. 964440

Paiement en plusieurs fois jusqu'à 4x sans frais.
Voir conditions en magasin ou sur notre page Facebook. * Photo non contractuelle.

27.27.00 Ducus - 13 rue Ampère

LE COIN DES BONNES AFFAIRES ATTEND VOS ANNONCES !



Matériel d'occasion, propriétés,
animaux, offres d'emploi...
Publiez vos annonces sans attendre !



**COMMENT TRANSMETTRE
VOTRE ANNONCE**

Flashez ce QR code

Remplissez le formulaire en ligne
et envoyez-le à accueil@cap-nc.nc

voir page 46

ANIMAUX À VENDRE

À vendre cheptel race charolaise, tout âge. Visible sur Ouaco.
Tél. : 96 34 08

Poussins fermiers cou nu, à partir de 3 semaines et plus selon disponibilités, livraison gratuite sur Koné et Pouembout. Les poussins de Tamaon
Tél. : 77 15 95

Visibles à la ferme La butineuse au Mont-Dore, lapins races diverses, 2 000 F/l'unité. **Tél. : 86 41 38**

Lot de génisses (une vingtaine), race charolaise croisée brahman, Boulouparis. **Tél. : 77 51 60**

Génisses 9-12 mois, croisées demi Sèneol-Limousin Charolais.
Tél. : 79 85 50

Cheptel visible sur exploitation Haute Ouaménié, Boulouparis. 11 têtes. Prix : 1 500 000 F.
Tél. : 99 40 40 ou 82 70 37

ANIMAUX RECHERCHE

Cherche à l'achat un lot de bouvillons.
Tél. : 78 97 15

Recherche cornes de cerf en toute quantité. Tél. : **90 05 55 ou 77 17 08**

MATÉRIEL À VENDRE

NOUVEAU Camion Renault Kerax, prix : 5,5 MF. Bateau Rinker (moteur intérieur MerCruiser 260 cv), prix : 2,8 MF. Camion dépanneuse Volvo SL 180 (plateau et treuil hydraulique + grue - à remettre en service), prix 1,5 MF (négociable). Moissonneuse Broud 650, prix 1,5 MF (négociable). **Tél. : 94 84 17**
tiphaniesiban81@gmail.com

NOUVEAU Tondobroyeur Maschio Brava, 1,40 m poids 400 kg environ. 130 h de travail dans pâturage, paille, herbes. Très bon état, bien entretenu, bâché sous dock. Prix : 1,9 MF. À récupérer à Bourail. **Tél. : 77 59 09** - jch.laigle@hotmail.com

NOUVEAU Groupe électrogène Gareni Industrie GE10KM en excellent état, utilisé en alimentation de secours (246 h de fonctionnement). Puissance : 10 kVA. Caractéristiques techniques disponibles sur demande. Prix : 900 000 F (négociable).
Tél. : 70 70 38
elodie.coupez@exodata.nc

Cession de matériel + bail agricole sur La Tamao. 6 ha - 600 000 F/an. Tracteur 60 CV, matériel de travail du sol, dock de 200 m², 2 conteneurs, une pompe électrique 12 m³/h, une armoire électrique, système d'irrigation (conduite enterrée). Prix total : 2,5 MF. **Tél. : 99 15 66**
leschampsdelatamao@gmail.com

Charrue marque Grégoire Besson. Covercrop big pro 44 disques. Très bon état. Prix neuf : 7 MF. À vendre : 4 MF Tracteur 213 CV avec charrue marque Grégoire Besson. Comme neuf. Prix : 13 MF. Prix tracteur neuf + charrue : 25 MF sur Kaala Gomen. aurelia.b_0912@icloud.com

Dingo mini diggers, moteur diesel Caterpillar. Vendu avec un godet chargeur, une trancheuse (profondeur 1 mètre), un porte-tarière... Largeur : 1,10 m, idéal pour les aménagements de jardin. Bon état général, pneus neufs, révision faite. Visible à Dumbéa-sur-mer. Prix : 3 MF. **Tél. : 777 827**

Dingo mini diggers, moteur essence Honda. Vendu avec un godet chargeur, une pelle rétro, un porte-palette, une niveleuse et une déplaqueuse à gazon. Largeur : 1,10 m, idéal pour les aménagements de jardin. Bon état général, pneus neufs, révision faite, batterie neuve. Visible à Dumbéa rivière. Prix : 2,6 MF.
Tél. : 777 827

2 rouleaux (jamais installé) de revêtement géomembrane Firestone PondGard EPDM. Conçu pour lac artificiel, réserve d'eau d'irrigation, plan d'eau, étangs... Dimensions : 6,10 m largeur x 30,10 m longueur et 1,02 mm épaisseur.
Tél. : 51 95 46

Structure de serre agricole en acier galvanisé. Jamais montée. Dimensions : 9,6 m large x 40 m longueur (soit 384 m²)
Tél. : 51 95 46

3 chambres de culture hydroponique aménagées, acquises en 2023, format conteneur 40" : éclairage, régulation climatique et solutions nutritives. Usage maraîcher : salades, petits légumes, micro-pousses... Prix : 8 MF par machine (prix négociable). Chambre froide positive/négative Reefer 20" d'occasion : Prix : 1 M F.
Tél. : 51 36 58 - henri@yana.nc

MATÉRIEL RECHERCHE

Extracteur miel 4 cadres ou centrifugeuse et accessoires divers d'occasion.
Tél. : 84 40 74 - barri.fel@gmail.com

Recherche boîtier de gyro, marque Berents 1,80 m. **Tél. : 78 79 57**

TERRAINS À VENDRE

NOUVEAU Propriété de 8,46 ha sur la section Haute Ténée bordée par la rivière. Belle plaine de terre d'alluvions, idéale pour la culture, verger et élevage. Dock de 11 x 12 m (132 m²) et deux plateformes de 40 x 25 m et 10 x 15 m.
Tél. : Frédéric au 77 11 11

À vendre ou à louer terrain de 10 ha + 4 ha maritimes. Entrée de Lebris

(La Foa), cadre naturel exceptionnel. 2 compteurs d'eau indépendants, retenue d'eau naturelle, 2 chalets indépendants. Emplacement idéal en entrée de lotissement, accès facile, environnement calme et préservé. Renseignement ou visite, **Tél. 77 37 19** - lindzo98@gmail.com

À vendre terrain 1,5 ha avec maison à La Coulée (Dumbéa). Irrigation déjà installée, 3 serres, 2 captages, buttes. Activité : agriculture bio - pas de pesticides. Prix : 45 MF. **Tél. : 75 19 69**
diane.lefranc@hotmail.com

À vendre terrain agricole à Moindou, superficie 1,62 ha, arboré, bananeraie et irrigué. À visiter.
Tél. : 71 92 47 - rudydilo@gmail.com

À vendre propriété de 2,92 ha à Kaala-Gomen avec maison F3 + terrasse, 1 élevage avicole de 16 parcs sur 1000 m² avec 400 volailles, couveuse de 350 œufs et poussinière équipée de cages et volières. 1 verger de 250 arbres fruitiers irrigués et automatiques. 1 serre équipée culture hors sol de 25 x 6 m et une serre de 15 x 5 m en pépinière arbres fruitiers. 1 stock de porte-greffes agrume d'environ 3 000 plants et environ 150 plants greffés à la vente. Céder à 32 MF.
Tél. : 97 31 58 / 75 38 30

À vendre à la Tamao Païta terrain de 1,7 ha + maison d'habitation + exploitation agricole (forage avec pompe électrique, panneaux solaires, batterie, arbres fruitiers). Prix : 45 MF.
Tél. : 94 82 86 - jltamao@hotmail.fr

TERRAINS LOCATION

1 terrain nu de 3 ares environ à 20 000 F/mois et 1 terrain nu de 5 ares environ à 30 000 F/mois.
Tél. : 76 43 59 - abeille@lagoon.nc

Terrain de 3 ha sur Moindou pour agriculture ou élevage.
Tél. : 79 98 09 / 74 27 14

TERRAINS RECHERCHE

NOUVEAU 500 ha min. Dumbéa-Bourail. Rivière ou beau creek permanent. Accès tous véhicules. Plusieurs logements. Dock, matériel, clôtures, paddocks en herbe. Fruitiers. Jardin. Options : hébergements type touristique. Installations pour animaux. Activités en cours (agricoles et autres bienvenues aussi). Faire votre offre à hololeti@gmail.com

Recherche 10 ha irrigables pour cultures maraîchères.
Tél. : 76 19 84 - dgodillot@free.fr

Recherche location d'un terrain de chasse pour trois (300-400 ares) avant La Foa.
Tél. : 86 68 68 - a.polizzi@mls.nc

VÉGÉTAUX À VENDRE

Plants de poingo, origine vitroplants locaux. Prix 1 350 F, tarif dégressif en fonction des quantités.
Tél. : 75 52 12 - aclkabar@gmail.com

Pieds de santal en pot de 500 ml, 1, 2 ou 3 litres. **Tél. : 79 76 43**

Compost 100 % végétal à enlever à La Foa, tarifs dégressifs.
Tél. : 70 83 10 ou 73 35 10

Balles rectangulaires Rhodes Grass petit format, Pangola Grass ou tout-venant en stock ou sur commande, toute l'année, Prix : à partir de 500 F.
Tél. : 76 35 12

Bottes de foin rondes, La Foa.
Tél. : 86 80 99

Bottes de foin de 230 kg à 6 000 F.
Tél. : 77 67 45

Plants d'agrumes greffés variés, Prix : 1 800 F. Plants citrons 4 saisons non greffés, Prix : 1 500 F.
Tél. : 95 14 74

Visible à la ferme de Koligoh. Diverses plantes 2 000 F/plant : rosiers, arbres fruitiers (avocatiers, manguiers, corossoliers, pommes kanak...).
Tél. : 47 67 25 à partir de 18 h

DIVERS

Don de papier broyé gratuit par les Archives de la Nouvelle-Calédonie. Idéal pour le paillage ou autre utilisation agricole. Volume disponible : 20 tonnes/mois.
Tél. : 73 15 26

Vend 2 canots fibre 5,50 m de long dont un submersible. Prix : 50 000 F, le canot. Visible sur Magenta.
Tél. : 92 06 18

Pinus à couper. Faire offre à la pépinière, Dumbéa. Renseignements Serge Toyon : **tél. 92 06 18**

À vendre os calcinés, idéal pour permaculture/maraîchage. Par 10 : sac 25 kg / 800 F, Dumbéa.
Tél. : 78 28 84

Prestation d'espaces verts : élagage, terrassement, zones : Bourail, Koné, La Foa.
Tél. : 74 63 40 / 75 19 33 - Franck Robelin

Fumier de poules pondeuses 100 % naturel, sac 25 L/800 F. Disponible sur Bourail ou possibilité de livraison.
Tél. : 50 52 84

À vendre rejets de bananier origine vitro, plants pour professionnels, Prix : 800 F l'unité.
Tél. : 77 94 03



COMMENT TRANSMETTRE VOTRE ANNONCE

Flashez ce QR code

Remplissez le formulaire en ligne et envoyez-le à accueil@cap-nc.nc

Chaque annonce sera publiée dans 3 parutions à suivre de La Calédonie agricole. Le contenu de chaque annonce engage la seule responsabilité de leur auteur.

Je m'abonne • pour 6 numéros ☐ soit 1 200 F
La Calédonie agricole • pour 12 numéros ☐ soit 2 200 F

Merci de retourner le coupon accompagné du règlement par chèque à l'ordre de la CAP-NC

Nom Prénom

N° de la carte agricole et de la pêche

ENERGIE MAX

L'EAU, PARTOUT. L'ÉNERGIE, NATURELLEMENT

Pompes de relevages solaires
ou 220VAC/380VAC

Allant de 0 à 400 m de haut
pour 200L/H à 50 m³/H

DU SIMPLE ARROSAGE AUX
GRANDES EXPLOITATIONS AGRICOLES



DES SOLUTIONS ADAPTÉES À TOUS VOS BESOINS



FORAGE
EAU DE NAPPE



RELEVAGE
ET TRANSFERT



IRRIGATION
AGRICOLE



ABREUVEMENT
POUR ÉLEVAGE



ALIMENTATION
RÉSEROIRS



SITES ISOLÉS
ET HABITATIONS

PLUS DE CARBURANT
PLUS DE GROUPE ÉLECTROGÈNE
LE SOLEIL FAIT LE TRAVAIL !

- ✓ ÉCONOMIQUE
- ✓ FIABLE
- ✓ AUTONOME
- ✓ ÉCOLOGIQUE
- ✓ FAIBLE ENTRETIEN



INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUES

- MAISONS & HABITATIONS
- EXPLOITATIONS AGRICOLES
- ENTREPRISES & COMMERCE
- SITES ISOLÉS
- BATTERIES LITHIUM
Stockage intelligent de l'énergie



**GARANTIE
10 ANS**

☎ 28 74 60 • ✉ contact@energiemax.nc • 📘 Energie MAX

ÉTUDE PERSONNALISÉE • MATÉRIELS DE QUALITÉ • INSTALLATION PROFESSIONNELLE • SAV LOCAL

Les saveurs locales à l'honneur



le p'tit marché

du Parc Provincial de la Rivière Bleue



Abonnez-vous
à l'évènement
sur la page du parc !

La province Sud soutient l'économie locale et favorise la relation directe entre producteurs et consommateurs, en proposant Le p'tit marché tout au long de l'année dans le Parc Provincial de la Rivière Bleue.



VIE SAINE

avec les diététiciennes de la DPASS



province-sud.nc/recettes

Les diététiciennes de la direction Provinciale de l'Action Sociale et Solidaire (DPASS), vous proposent des recettes abordables et délicieuses avec des aliments de saison ! Dans cette rubrique, vous trouverez également des conseils et astuces adaptés pour maintenir ou trouver un équilibre alimentaire.

Bien manger, c'est bien. Bien manger local, c'est encore mieux !

province-sud.nc



AGIR POUR
L'AVENIR

